

Les dangers de vivre d'une paye à l'autre : La relation entre volatilité du revenu et insécurité financière

Rapport préparé par Johanna Peetz, Ph. D. (Université Carleton)
et Jennifer Robson, Ph. D. (Université Carleton)

pour Comptables professionnels agréés du Canada

2019



À PROPOS DE CPA CANADA

Forte de plus de 210 000 membres, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. Au pays, CPA Canada collabore avec les ordres provinciaux et territoriaux qui encadrent la profession de CPA. À l'étranger, CPA Canada travaille conjointement avec l'International Federation of Accountants et la Global Accounting Alliance pour renforcer la profession comptable partout dans le monde. Respectée dans les domaines des affaires et de l'enseignement de même que dans la fonction publique et le secteur des organismes sans but lucratif, CPA Canada prône la croissance économique durable et le développement social. Résultat de l'unification des trois organisations comptables d'origine, elle se voue, depuis maintenant cinq ans, à servir la profession, à défendre l'intérêt public et à soutenir l'établissement de normes de comptabilité et de normes d'audit et de certification. CPA Canada élabore des programmes de formation ainsi que des documents de réflexion et de recherche de pointe visant à doter ses membres des ressources nécessaires pour favoriser le succès et façonner l'avenir. cpacanada.ca

On peut consulter cette publication en ligne à l'adresse cpacanada.ca.

© 2019 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Table des matières

Avant-propos de CPA Canada	2
Sommaire	3
1. Introduction	5
2. Études antérieures sur la volatilité du revenu	6
2.1 Recherches sur la prévalence de la volatilité du revenu au Canada	6
2.2 Recherches sur les effets de la volatilité du revenu	11
2.3 Recherches sur les convictions financières en tant que fonction de la volatilité du revenu	13
3. Sources des données et méthodologie	15
3.1 Évaluation du niveau et de la volatilité du revenu	16
3.2 Évaluation des connaissances financières (littératie financière)	17
3.3 Évaluation des attitudes et des comportements financiers (capacités financières)	17
3.4 Évaluation des convictions sur les résultats financiers	18
4. Résultats	19
4.1 Volatilité du revenu en cours d'année : un phénomène répandu?	19
4.2 La volatilité est-elle associée à de faibles connaissances financières?	22
4.3 La volatilité est-elle associée à de faibles capacités financières?	24
4.4 La volatilité est-elle associée à des différences au chapitre des convictions financières?	25
5. Résultats de la modélisation des effets de la volatilité du revenu sur les connaissances, les capacités et les convictions financières	27
6. Réflexion : Limitations et incidences possibles	33
Bibliographie	36

Avant-propos de CPA Canada

Depuis des années, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est à l'avant-garde de la réflexion en vue de relever le défi de la promotion de la santé financière et des comportements qui la favorisent. Mettant à profit notre expertise et notre rôle de conseiller en finances, nous aidons les familles canadiennes et les nouveaux arrivants à comprendre l'importance des connaissances financières au moyen de nos documents de réflexion - comme le présent rapport - et de notre programme primé de littératie financière.

Nos travaux ont démontré que la littératie n'est qu'un des déterminants de la santé financière. Par exemple, bon nombre de Canadiens qui peinent à joindre les deux bouts n'ont peut-être simplement pas la possibilité d'utiliser les outils que nous mettons à leur disposition dans le cadre de notre programme de littératie financière. De plus, il est très difficile d'identifier tous les facteurs pouvant faire obstacle à la mise en pratique des apprentissages tirés des programmes de littératie.

Ce problème ne se réglera pas de lui-même. D'autant plus que la transformation actuelle du marché du travail causée par l'avènement des nouvelles technologies et de l'automatisation aggravera les difficultés avec lesquelles certains Canadiens seront aux prises pour assurer leur avenir financier. De plus en plus d'études constatent une évolution vers des emplois à court terme axés sur des tâches précises. Ce phénomène suscite des inquiétudes, car ce type d'emplois pourrait ne pas offrir la stabilité que les générations précédentes ont connue et créer un nouvel obstacle à la santé financière d'un nombre grandissant de Canadiens.

Dans ce deuxième rapport d'une série de CPA Canada sur les capacités financières, nous étudions pour la première fois le lien entre la santé financière et l'évolution du travail au Canada. Nous espérons faire prendre conscience aux décideurs publics que la santé financière est au cœur de nombreux enjeux de société, notamment la pauvreté, la précarité du revenu et la marginalisation économique de certains groupes. Le moment est venu pour le Canada d'engager une réflexion sur ces questions, et nous devons nous assurer de la pertinence de celle-ci.

Sommaire

La pauvreté, dont le seuil est généralement déterminé selon un niveau de revenu annuel, a des effets socioéconomiques défavorables à la fois réels et persistants. Cette définition de la pauvreté selon un niveau de revenu est toutefois très restrictive, car elle ne tient pas compte des ménages qui, sans être pauvres sur le plan du revenu annuel, connaissent des mois plus difficiles que d'autres au regard de leurs finances. Qu'arrive-t-il quand un ménage se demande chaque mois s'il parviendra à joindre les deux bouts parce que ses revenus sont instables? Cette incertitude ou volatilité en cours d'année peut également engendrer une foule de problèmes d'ordre financier, pratique et psychologique dans un ménage, surtout si ce dernier n'a pas d'économies ni d'accès à du crédit abordable pour atténuer l'instabilité de son revenu. Pour l'instant, la plupart des produits et conseils financiers, des programmes de soutien du revenu et des dépenses publiques ne sont pas conçus pour aider les ménages dont les revenus fluctuent d'un mois à l'autre.

D'après plusieurs études, l'instabilité du revenu annuel (avant impôts et transferts) s'est accrue au Canada, surtout parmi les jeunes travailleurs, les femmes et les familles monoparentales (Morissette et Ostrovsky, 2005 et 2007; Beach, Finnie et Gray, 2010; García-Medina et Wen, 2014). Toutefois, nous ne connaissons à peu près pas l'ampleur ou les effets de la volatilité du revenu mensuel au pays. En réponse à un sondage réalisé par Ipsos Canada pour le compte du Groupe Banque TD, 37 % des adultes canadiens interrogés ont indiqué avoir connu une certaine volatilité de leur revenu au cours de l'année précédente (Groupe Banque TD, 2017). On peut donc en conclure que plus du tiers des Canadiens pourraient être aux prises avec les problèmes financiers et psychologiques associés à l'instabilité du revenu.

Dans la présente étude, nous utilisons un ensemble unique de données autodéclarées sur la volatilité du revenu mensuel des ménages, des mesures des capacités et des connaissances financières ainsi que des variables psychologiques. CPA Canada a conçu une enquête qui s'appuie sur les travaux de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et sur l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de Statistique Canada. Notre enquête, première du genre au pays, étudie la relation entre l'instabilité du revenu et les mesures générales de la santé financière. Il s'agit aussi de la deuxième étude seulement à aborder la volatilité du revenu mensuel des ménages canadiens.

Voici nos constats :

- Un adulte canadien sur trois a déclaré au moins une certaine volatilité de son revenu mensuel; pour 6 % des répondants, la source et le montant de leurs revenus étaient incertains.
- L'instabilité du revenu touche un grand nombre de répondants, indépendamment de leur sexe, de leur état matrimonial, de la région où ils habitent, de leur niveau de scolarité, voire de leurs sources de revenu. La volatilité déclarée par les répondants est plus élevée chez les femmes, les jeunes travailleurs, les membres de ménages à revenu modeste et les personnes qui touchent des prestations provinciales d'aide sociale. Toutefois, les écarts des taux de volatilité ne sont statistiquement significatifs que pour les répondants ayant un revenu modeste.
- Il existe une corrélation entre, d'une part, l'instabilité du revenu et, d'autre part, un faible niveau de connaissances et de capacités financières ainsi qu'une forte conviction que la situation financière d'une personne relève du destin et échappe à son contrôle. Même en tenant compte de facteurs tels que le revenu du ménage, nous constatons que la volatilité du revenu mensuel déclarée par les répondants est un prédicteur d'effets défavorables comme l'impossibilité à joindre les deux bouts, la difficulté à planifier ses finances et le sentiment général de ne pas avoir la maîtrise de ses finances.

Soulignons que ces résultats ne sont tirés que d'une seule enquête et que d'autres études devront être menées. Néanmoins, nos résultats préliminaires nous portent à croire que les fournisseurs de services financiers, d'éducation financière et d'information financière n'en font pas assez pour adapter leurs produits, services et conseils aux besoins des Canadiens dont les revenus sont très instables. Cette constatation fait écho, dans une certaine mesure, aux observations contenues dans notre précédent rapport portant sur les différences entre les sexes en matière de connaissances et de capacités financières. De plus, nos résultats montrent que les transferts de recettes publiques semblent exacerber l'instabilité des revenus mensuels, ce qui accentue les difficultés financières des ménages. Autrement dit, de par leur conception même, certains de nos programmes de sécurité sociale empêchent les Canadiens d'accéder à un état de stabilité financière et de prendre en main leur avenir. À l'heure où les décideurs cherchent à adapter le filet de sécurité sociale à l'économie du XXI^e siècle, ils devraient à notre avis accorder une plus grande attention à la volatilité du revenu.



RÉSULTAT CLÉ 1

Le tiers des répondants ont fait état d'une certaine instabilité de leur revenu.



RÉSULTAT CLÉ 2

Les répondants dont le revenu est instable ont obtenu de faibles notes sur le plan des capacités financières et les pires notes au test de connaissances financières.



RÉSULTAT CLÉ 3

Les répondants dont le revenu est instable croient que la chance et le destin déterminent davantage leur situation financière que les habiletés et les efforts.

1. Introduction

En 2015, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) a mené une enquête sur les habitudes, les attitudes et les connaissances des adultes canadiens en matière de finances. Cette enquête comportait des questions sur les finances personnelles, mais visait aussi à recueillir des données démographiques et une mesure de la volatilité des revenus déclarée par les répondants.

Pour les professionnels qui fournissent des conseils, de la formation, de l'encadrement et d'autres services dans le domaine financier, l'instabilité du revenu pourrait représenter un élément clé à prendre en compte pour leur permettre d'offrir des programmes et des services mieux adaptés aux besoins des clients. En outre, les employeurs qui décident des modalités de travail de leurs employés, qui peuvent représenter une importante source d'instabilité (Morduch et Schneider, 2017), devraient être conscients des effets possibles de la volatilité du revenu sur la santé de ces derniers. Enfin, les décideurs qui conçoivent et mettent en œuvre les programmes fiscaux et de transfert visant à redistribuer les ressources et à stabiliser les revenus des ménages d'une année à l'autre devraient également se préoccuper des fluctuations mensuelles des revenus et évaluer si leurs méthodes d'action répondent réellement aux besoins.

Dans le présent rapport, nous utilisons les nouvelles données de CPA Canada pour jeter un regard neuf sur la relation entre, d'une part, la volatilité du revenu – et le revenu lui-même – et, d'autre part, les capacités financières, les connaissances financières, le sentiment d'avoir la maîtrise de ses finances personnelles et un éventail d'indicateurs de difficultés financières potentielles. Nous nous posons les questions suivantes :

- 1) La volatilité du revenu contribue-t-elle à façonner nos habitudes, nos attitudes et nos connaissances financières davantage que le niveau de revenu et les autres caractéristiques démographiques (âge, scolarité, sexe, etc.)?
- 2) La volatilité du revenu influe-t-elle sur le sentiment d'avoir la maîtrise de ses finances personnelles?

2. Études antérieures sur la volatilité du revenu

Avant de commenter les résultats de notre étude, nous passerons brièvement en revue les recherches qui ont été menées sur la volatilité du revenu, en nous intéressant notamment aux études descriptives sur la prévalence de la volatilité du revenu et aux travaux de recherche qui établissent un lien entre les décisions et habitudes financières et la volatilité du revenu.

2.1 Recherches sur la prévalence de la volatilité du revenu au Canada

Les études sur la volatilité du revenu se contentaient jusqu'à récemment d'analyser les fluctuations du revenu annuel, certaines cernant les tendances des variations sur 12 mois pour une période donnée et d'autres examinant les variations du revenu entre le début et la fin d'une période de quelques années. Les études étaient fondées sur des résultats d'enquêtes et des données administratives (p. ex., des dossiers fiscaux) et aboutissaient parfois à des conclusions variées¹.

Au Canada, plusieurs études ont examiné la dynamique du revenu des ménages, suivant les fluctuations du revenu de personnes dont le revenu tombe à un niveau faible, puis remonte (Finnie et Sweetman, 2003), ou même l'évolution du revenu familial d'une génération à l'autre (Corak, 2017). Les études portant spécifiquement sur la volatilité du revenu des ménages sont toutefois peu nombreuses.

1 Moffit et Zhang (2018) présentent un excellent survol des études antérieures réalisées aux États-Unis et de leur méthodologie.

Morissette et Ostrovsky (2005 et 2007) se sont penchés dans deux documents de recherche sur l'instabilité du revenu des familles canadiennes sur une période allant des années 1980 au début des années 2000. Leur examen des données de déclarations de revenus a démontré que l'instabilité générale du revenu annuel était beaucoup plus élevée chez les familles se situant dans le tiers inférieur et que les mères monoparentales étaient particulièrement vulnérables. Sur la période de 20 ans étudiée, les chercheurs n'ont observé aucune augmentation globale de l'instabilité des gains annuels d'emploi au Canada. Selon l'âge du membre du ménage ayant le revenu le plus élevé et la composition de la famille, entre 15 % et 39 % des ménages présentaient une certaine instabilité au chapitre du revenu. L'instabilité était plus marquée chez les jeunes travailleurs. Enfin, les chercheurs ont constaté que les prestations gouvernementales contribuaient de manière appréciable à la stabilisation du revenu d'une année à l'autre. Selon eux, les prestations provinciales de sécurité sociale réduisaient considérablement l'instabilité du revenu annuel chez les mères monoparentales, mais, tout bien pesé, les prestations fédérales d'assurance emploi avaient l'effet stabilisateur le plus notable sur le revenu des ménages.

Dans la même optique, García-Medina et Wen (2018) ont examiné l'écart de variabilité entre les revenus avant et après impôts et les revenus de transfert afin de déterminer dans quelle mesure les impôts et les transferts individuels compensaient l'instabilité des revenus personnels. D'après leurs conclusions, l'effet compensateur des régimes canadiens d'imposition et de transfert s'est grandement atténué à partir de la fin des années 1990. Les ménages dont le membre ayant le revenu le plus élevé était moins scolarisé et les ménages prestataires de l'aide sociale affichaient une instabilité nette plus élevée de leurs revenus, les régimes d'imposition et de transfert étant devenus moins progressifs.

Beach, Finnie et Gray ont mené trois études sur l'instabilité des revenus annuels des particuliers et des ménages au Canada. À l'instar de Morissette et Ostrovsky, les auteurs ont utilisé des dossiers fiscaux pour examiner les variations des revenus annuels au Canada. Ils ont constaté que, pendant deux périodes des années 1980 et 1990, les gains annuels sont devenus plus instables au fil des ans, mais pas de façon continue (Beach, Finnie et Gray, 2003). Les chercheurs ont remarqué une instabilité de plus longue durée chez les hommes que chez les femmes et, pareillement à d'autres études, une diminution de l'instabilité avec l'âge. La concentration de l'instabilité à long terme chez les hommes a été corroborée dans une deuxième étude (Beach, Finnie et Gray, 2005). En revanche, dans leur étude la plus récente (Beach, Finnie et Gray, 2010) les auteurs ont conclu que les femmes affichaient l'instabilité de revenu la plus forte, phénomène principalement attribuable

à la progression du travail atypique dans les secteurs où les femmes sont surreprésentées (notamment les services). Cette dernière étude a donné lieu à une mise à jour des résultats de 2006 et a montré que les Canadiennes étaient touchées par la variabilité à court terme plutôt qu'à long terme.

En somme, les études sur les revenus annuels menées au Canada donnent à penser que :

- l'instabilité générale s'est accrue depuis la fin des années 1990;
- les hommes sont probablement plus touchés par l'instabilité à long terme;
- en revanche, les femmes sont aux prises avec une plus grande instabilité à court terme;
- les jeunes travailleurs, les mères monoparentales et les ménages à faible revenu sont plus susceptibles d'avoir un revenu instable;
- même si les prestations publiques (comme l'assurance emploi et l'aide sociale) atténuent bel et bien l'instabilité, les régimes canadiens d'imposition et de transfert sont moins efficaces aujourd'hui qu'ils ne l'ont été au cours des précédentes décennies.

Qu'en est-il toutefois de l'instabilité du revenu mensuel? Au Canada, une seule étude a abordé cette question. Dans un rapport publié à la fin de 2017, le Groupe Banque TD rapportait que 12 % des répondants à une enquête faisaient état de fluctuations de 25 % ou plus de leur revenu d'un mois à l'autre. Les chercheurs avaient conçu une mesure composée de la volatilité du revenu, qui regroupait les réponses données à au moins trois questions sur la stabilité, la constance et le degré de variabilité du revenu mensuel au cours de l'année précédente. Selon cette mesure, 66 % des répondants affichaient une certaine volatilité de leur revenu mensuel et 18 %, une volatilité élevée ou très élevée. La même étude montrait que les travailleurs autonomes, les travailleurs à temps partiel, les chômeurs et les travailleurs saisonniers étaient plus susceptibles de voir leur revenu varier en cours d'année. La volatilité du revenu était également plus fréquente chez la génération Y et les Canadiens à faible revenu.

Aux États-Unis, les recherches sur la volatilité du revenu en cours d'année sont en revanche beaucoup plus nombreuses.

Le projet Financial Diaries a mis en évidence la volatilité substantielle du revenu des 235 ménages américains à revenu faible ou modeste qui y ont participé (Hannagan et Morduch, 2015; Morduch et Schneider, 2017). Les chercheurs ont défini la volatilité comme une variation à la hausse ou à la baisse d'au moins 25 % par rapport au revenu mensuel moyen d'un ménage. Dans un article paru en 2015, Hannagan et Morduch ont montré que le ménage moyen

avait enregistré une baisse de 25 % par rapport à son revenu mensuel moyen durant au moins 2,5 mois de l'année et une hausse supérieure à 25 % pendant 2,6 mois de l'année. La volatilité était plus prononcée chez les familles à très faible revenu composant l'échantillon, mais même les familles touchant un revenu supérieur de 300 % au seuil de la pauvreté aux États-Unis affichaient eux aussi des revenus très instables.

Les données du projet Financial Diaries proviennent d'un échantillon révélateur, mais fort limité. Des chercheurs de JPMorgan Chase ont examiné toutes les opérations (dépôts et débits) enregistrées sur une période de 27 mois dans les comptes d'un échantillon aléatoire de 100 000 clients afin de comprendre la volatilité des dépenses et des revenus mensuels (Farrell et Greig, 2015). Se servant d'un point de référence moins élevé, soit une variation de seulement 5 % ou plus du revenu par rapport à la période précédente, ils ont constaté une instabilité des revenus annuels et mensuels chez la très grande majorité des clients; ils ont cependant observé que la volatilité mensuelle était beaucoup plus répandue (84 %) que la volatilité annuelle (70 %). La volatilité des revenus (et des dépenses) a été recensée dans toutes les tranches de revenus. D'après les résultats d'études de suivi réalisées par JPMorgan Chase à partir d'échantillons supplémentaires de données de clients, 55 % des adultes avaient vu leurs revenus varier de plus de 30 % pendant plus d'un mois, et cette instabilité était plus répandue chez les jeunes adultes, les personnes dont le revenu se situait dans le quintile inférieur et celles vivant dans l'ouest des États-Unis (Farrell et Greig, 2016). La volatilité était attribuable dans une large mesure aux variations du revenu gagné, et non à des changements d'emploi. C'est donc dire que des événements favorables, comme le versement d'une prime ou d'une commission annuelle, ou défavorables, comme une réduction des heures de travail ou un creux saisonnier, pourraient être à l'origine de ces fluctuations. Par ailleurs, 40 % des comptes examinés affichaient chaque mois une importante dépense inhabituelle (soins médicaux, réparation d'une voiture, etc.) (Farrell et Greig, 2017). L'examen des actifs financiers des titulaires de ces comptes a permis aux chercheurs de constater que la plupart d'entre eux ne disposaient pas d'économies suffisantes pour éponger leurs dépenses de consommation ou gérer leurs dépenses inhabituelles, ce qui laisse sous-entendre que l'instabilité des revenus conjuguée à la volatilité des dépenses pourrait accroître le risque d'endettement et de difficultés financières (Farrell et Greig, 2015).

La taille de l'échantillon utilisé dans l'étude de JPMorgan Chase est très impressionnante, mais nous ignorons si le profil des clients de cette institution financière est représentatif de l'ensemble des consommateurs. Cependant, des données d'échantillons représentatifs de la population américaine montrent

également une volatilité considérable des revenus mensuels. À l'aide des données tirées de l'enquête sur le revenu et la participation aux programmes (Survey of Income and Program Participation)², Maag, Peters et Hannagan (2017) ont établi que la moitié des adultes en âge de travailler (25 à 50 ans) ont vu le revenu de leur ménage varier de 25 % ou plus par rapport à leur revenu moyen pendant au moins un mois de l'année et que, dans 39 % des cas, la variation était négative, c'est-à-dire que leur revenu est passé sous son niveau moyen. La même étude confirmait aussi que l'instabilité était plus marquée parmi les Américains à faible revenu (64 %) et que 56 % de l'ensemble des répondants avaient enregistré une baisse du revenu de leur ménage. La volatilité du revenu mensuel était aussi plus prononcée chez les ménages à faible revenu, 40 % de ces derniers ayant connu des variations pendant au moins six mois de l'année. Bania et Leete (2009) ont démontré, à partir de la même source de données, que la volatilité en cours d'année avait fortement augmenté aux États-Unis entre 1992 et 2003, surtout chez les personnes à faible revenu et les personnes très pauvres. Les chercheurs soutenaient que le régime de transferts publics n'aidait plus autant les ménages à niveler efficacement les fluctuations de leur revenu, abondant dans le sens des études canadiennes.

Enfin, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine mène une enquête annuelle sur les finances et les décisions des ménages. En 2016, cette enquête a commencé à faire état de la volatilité du revenu des ménages déclarée par les répondants³. Un répondant sur cinq a indiqué que son revenu mensuel avait varié occasionnellement en 2015, comparativement à 22 % en 2016 (Conseil des gouverneurs, 2016 et 2017). La volatilité était fréquente pour 12 % des répondants en 2015, contre 10 % en 2016. Les Américains moins scolarisés ainsi que les Afro-Américains ou les Hispano-Américains étaient plus susceptibles de déclarer une volatilité de leurs revenus.

Considérés dans leur ensemble, les résultats des études conduisent à penser que la volatilité des revenus mensuels, définie comme étant toute variation, même faible, à la hausse comme à la baisse du niveau du revenu, est presque universelle. Cette volatilité touche toutes les tranches de revenu et peut se traduire par une augmentation ou une diminution du revenu. Lorsqu'on définit la volatilité du revenu de manière plus restrictive (à savoir une variation de 25 % ou de 30 % par rapport au revenu mensuel moyen), l'incidence est un

2 Enquête par panel représentatif qui recueille des données mensuelles détaillées portant notamment sur les revenus de toutes sources.

3 Les données administratives et les données de l'enquête peuvent donner des résultats différents quant à la mesure de la volatilité du revenu. Par exemple, Dahl, DeLeire et Schwabish (2011) ont démontré que, pour la même période, les hausses estimatives de la volatilité annuelle du revenu étaient plus élevées avec les données de l'enquête qu'avec les données administratives.

peu moins élevée, mais demeure considérable, et jusqu'à la moitié des adultes en âge de travailler aux États-Unis et 18 % au Canada sont touchés. Toutes les études établissent une relation entre le niveau et la volatilité du revenu, les ménages à faible revenu étant plus sujets aux variations mensuelles, surtout à la baisse. La principale source de cette instabilité semble être le marché du travail, mais pas nécessairement les changements ou pertes d'emploi. Les études montrent que les régimes d'imposition et de transfert publics n'aident plus autant les ménages à niveler efficacement les fluctuations de leurs revenus.

2.2 Recherches sur les effets de la volatilité du revenu

Outre la prévalence de l'instabilité du revenu, certains chercheurs ont examiné s'il existait une relation entre la volatilité et divers facteurs financiers et non financiers.

- Des chercheurs américains ont décrit les effets de la précarité financière sur les décisions et les comportements en matière de finances des ménages à faible revenu. Les ménages dont les revenus sont incertains et qui ne disposent pas d'économies pour parer aux chocs exogènes ont tendance à planifier à court terme et parfois même à prendre des décisions financières qui semblent nuire à leurs intérêts personnels (Barr, 2012; Mullainathan et Shafir, 2013).
- L'étude approfondie réalisée dans le cadre du projet Financial Diaries confirme ce constat général et montre que la volatilité du revenu peut avoir un effet négatif sur la prise de décisions financières, car elle entraîne une limitation des choix et, dans certains cas, une exacerbation de l'exclusion financière des sources traditionnelles de crédit bancaire et de crédit à la consommation (Morduch et Schneider, 2017). Selon les études menées sur le secteur des fournisseurs non traditionnels de services financiers aux États-Unis et au Canada, de nombreux consommateurs, qui font face à des pressions financières nécessitant des mesures urgentes, préfèrent payer des frais d'opération plus élevés à des fournisseurs non traditionnels de services bancaires afin d'accélérer le traitement de leurs opérations (Buckland, 2012; Servon, 2017).
- Comparativement à ceux ayant un revenu stable, les ménages qui ont un revenu instable sont également moins susceptibles d'épargner (Fisher, 2010; Groupe Banque TD, 2017; Pew Charitable Trusts, 2017), et plus susceptibles d'avoir un horizon d'épargne à court terme et d'être moins motivés à se constituer une épargne-retraite (Fisher, 2010). L'incertitude du revenu ne permet toutefois pas de prévoir les baisses réelles des taux d'épargne des ménages une fois les données démographiques prises en compte.

- La volatilité du revenu peut accroître le risque de défaillance sur les prêts hypothécaires (Diaz-Serrano, 2005). Selon une analyse de huit marchés hypothécaires de l'Union européenne, la volatilité du revenu a permis de prévoir si une personne allait manquer aux obligations de remboursement de son emprunt hypothécaire – même après la prise en compte des statistiques sur le revenu. En fait, la volatilité du revenu et l'importance des économies sont les deux seuls indicateurs qui ont permis de prévoir systématiquement les défauts de paiement dans ces huit marchés.
- La volatilité du revenu peut être liée au non-paiement de factures (Farrell et Greg, 2016 et 2017; Groupe Banque TD, 2017).
- Il semble que la volatilité soit associée à une mauvaise santé financière et à de plus grandes difficultés financières selon les déclarations des répondants (Groupe Banque TD, 2017; Pew Charitable Trusts, 2017).
- La volatilité semble entraîner une augmentation du recours aux coupons alimentaires, mais seulement dans la mesure où le choc persiste assez longtemps et uniquement chez les ménages à faible revenu. Les résultats montrent également qu'à défaut de coupons alimentaires, les ménages à faible revenu peuvent réduire leurs dépenses alimentaires jusqu'au tiers (Blundell et Pistaferri, 2003).
- On a établi un lien entre une forte volatilité du revenu des ménages et un faible niveau de dons de bienfaisance même après la prise en compte des statistiques sur le revenu des ménages (Hughes et Luksetich, 2008).
- Il existe un lien entre, d'une part, la volatilité du revenu en cours d'année et, d'autre part, une faible participation à l'école et de piètres résultats scolaires, même après la prise en compte du niveau de revenu et de plusieurs caractéristiques des enfants et des familles (Gennetian, Wolf, Hill et Morris, 2015).
- Une volatilité causant des baisses de revenu accroît le risque de dépression, bien que la volatilité absolue semble réduire ce risque (Prause, Dooley et Huh, 2009).
- La volatilité du revenu peut nuire aux relations personnelles : les chocs de revenu transitoires sont liés à un taux de divorce plus élevé (Nunley et Seals, 2010). Selon une analyse de données accumulées pendant 30 ans auprès des ménages américains ayant participé à l'enquête longitudinale nationale sur les jeunes, les chocs de revenu transitoires ont augmenté l'année précédant un divorce et l'effet était plus marqué chez la classe moyenne.

- Les effets de la volatilité du revenu sur les dépenses sont contrastés. Bien que certaines études établissent une corrélation entre la volatilité déclarée du revenu et des dépenses (Farrell et Greig, 2016), d'autres semblent indiquer que les ménages ne sont pas toujours en mesure de modifier leurs habitudes de consommation, ou disposés à le faire, lorsque leur revenu varie. Par exemple, l'étude réalisée dans le cadre du projet Financial Diaries constate que les ménages à faible revenu réduisent leurs dépenses lorsque leur revenu diminue, mais dans une plus faible proportion que ceux à revenu modeste ou moyen (Morduch et Schneider, 2017). Quand la consommation se limite déjà aux produits de première nécessité, les ménages ne disposent d'aucune marge de manœuvre pour réduire leurs dépenses lorsque leur revenu baisse. Dans la même veine, les tendances relevées dans les données sur les titulaires de comptes de JPMorgan donnent à penser que les consommateurs ont des préférences révélées différentes. Certains font preuve d'optimisme, s'attendant à une augmentation future de leur revenu pour compenser leurs dépenses courantes, tandis que d'autres, plus pessimistes, réduisent leur consommation de manière plus importante que la variation de leur revenu; seule une minorité de consommateurs (28 %) gèrent activement leurs dépenses en fonction des variations du revenu.

Ce dernier constat sur la diversité des comportements financiers des consommateurs semble indiquer d'importantes différences individuelles. La volatilité du revenu influe-t-elle ou même façonne-t-elle les différences individuelles comme le sentiment de contrôle sur ses finances personnelles?

2.3 Recherches sur les convictions financières en tant que fonction de la volatilité du revenu

Les différences individuelles qui influent sur la gestion financière englobent non seulement les aspects socioéconomiques (âge, sexe) et la situation financière (niveau et volatilité du revenu), mais aussi les différences psychologiques relatives à la conception du monde. Le lieu de contrôle financier, c'est-à-dire la conviction selon laquelle le succès financier relève de facteurs internes contrôlables (habiletés, efforts, etc.) ou de facteurs externes incontrôlables (destin, chance, etc.), est l'une des convictions qui déterminent la gestion financière.

Le lieu de contrôle est le degré de conviction d'une personne à l'égard de sa propre capacité à exercer un contrôle sur les événements de sa vie ou, a contrario, de son incapacité d'agir en raison de forces externes indépendantes de sa volonté (Rotter, 1954). La conviction à l'égard de sa capacité d'agir et

d'avoir un certain contrôle sur les conséquences de ses actes est un aspect essentiel de la maîtrise de soi qui détermine les décisions en matière de santé ainsi que le rendement professionnel et scolaire (Lefcourt, 2014).

Les personnes ont sans doute des convictions particulières quant à leur capacité d'influer ou non sur leur propre situation financière. Certains croient que leur situation est attribuable à des facteurs internes contrôlables, comme les habiletés et les efforts, tandis que d'autres estiment que leurs finances dépendent de facteurs externes incontrôlables, comme le destin ou la chance (Furnham, 1986).

Il a été démontré que les personnes qui ont un lieu de contrôle interne obtenaient des résultats financiers favorables :

- Ces personnes ont généralement une plus grande satisfaction à l'égard de leur situation financière, d'après une étude réalisée auprès de 2 510 ménages américains (Sumarwan et Hira, 1993).
- Un lien a été établi entre un lieu de contrôle financier interne et des habitudes de consommation plus responsables chez les étudiants canadiens (Busseri, Lefcourt et Kerton, 1998).
- Un lieu de contrôle financier interne a été également associé à des choix financiers plus rationnels (comme une meilleure évaluation des gains ou des pertes futurs) dans un échantillon d'étudiants britanniques (Plunkett et Buehner, 2007)
- Une étude portant sur près de 10 000 ménages australiens a montré que les ménages formés d'au moins une personne ayant un lieu de contrôle interne épargnaient davantage, tant en termes absolus qu'en pourcentage des gains (Cobb-Clark, Kassenboehmer et Sinning, 2013).

Les convictions quant à la capacité de contrôler les résultats financiers ont toujours été associées au niveau de revenu et à la valeur nette des ménages : par rapport aux personnes à faible revenu, celles à revenu élevé ou à valeur nette élevée sont plus susceptibles de croire que leur situation financière résulte de leurs habiletés et de leurs efforts et moins susceptibles de penser que la chance ou le destin y a joué un rôle (Cobb-Clark, Kassenboehmer et Sinning, 2013; Furnham, 1986; Sumarwan et Hira, 1993).

Aucun chercheur ne s'est toutefois penché sur la volatilité ou la stabilité du revenu et les convictions quant au lieu de contrôle de la situation financière.

Il est possible que les personnes ayant un revenu très instable soient plus susceptibles d'attribuer leur situation financière à leurs efforts et à leurs habiletés : il est plus facile de percevoir le lien de cause à effet entre les efforts

et le travail acharné et le revenu variable. Cependant, un revenu variable et incertain peut également être perçu comme échappant à tout contrôle personnel lorsque, par exemple, le superviseur détermine le nombre d'heures de travail ou les hausses de salaire. La présente étude est la première à vérifier l'existence de liens entre, d'une part, le revenu et la volatilité de celui-ci et, d'autre part, les convictions personnelles quant aux facteurs déterminants de la situation financière d'une personne.

3. Sources des données et méthodologie

La présente étude vise à mieux comprendre le lien entre la volatilité du revenu et les comportements, les attitudes et les connaissances objectives en matière de finances déclarés par les répondants. Nous présentons aussi une analyse descriptive plus poussée de l'incidence de la volatilité autodéclarée puisqu'il s'agit uniquement de la deuxième enquête visant à recueillir des données sur la volatilité du revenu au Canada.

Les données ont été obtenues en ligne en 2015 auprès d'adultes canadiens par un tiers contractuel mandaté par CPA Canada. Le questionnaire reprenait plusieurs sections de l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de Statistique Canada. Il comprenait des questions sur le comportement financier et les attitudes financières ainsi que sur les caractéristiques psychologiques et sociodémographiques, et comportait également un test de connaissances objectives de 14 questions. Des données anonymisées ont été transmises aux auteurs pour analyse. L'ensemble des données porte sur 3 502 répondants, dont 1 818 sont des femmes (52 %) et 1 684 sont des hommes (48 %), ce qui est assez représentatif de la population canadienne (Urquijo et Milan, 2017)⁴.

L'âge est mesuré en années en tant que variable continue. Le répondant le plus jeune était âgé de 18 ans et le plus vieux, de 90 ans. L'âge moyen des répondants était de 53,5 ans, soit un peu plus que l'âge moyen de la population canadienne. La littératie financière selon l'âge semble décrire une courbe en U : elle s'accroît pendant la vie active d'une personne, mais décline lorsque cette dernière atteint un âge plus avancé (OCDE, 2013 et 2017).

La scolarité correspond au plus haut niveau de scolarité atteint selon des catégories comme études secondaires non terminées, diplôme professionnel ou diplôme universitaire de deuxième cycle. Le plus souvent, les répondants indiquaient avoir fait certaines études postsecondaires (dans un collège,

4 Dans un rapport distinct, nous faisons une analyse plus poussée de la place tenue par le sexe, et les traits de personnalité par rapport au sexe, dans les capacités financières observées.

une école de métiers, un cégep, une université, etc.) sans toutefois avoir obtenu un diplôme. Cependant, 30 % des répondants ont dit détenir un diplôme universitaire de premier cycle ou d'un cycle supérieur. En général, scolarité avancée et littératie financière vont de pair (OCDE, 2013 et 2017).

3.1 Évaluation du niveau et de la volatilité du revenu

Le revenu du ménage représente le revenu avant impôts du ménage déclaré par les répondants, classé dans l'une des 11 catégories allant de moins de 20 000 \$ à 150 000 ou plus⁵. Le revenu moyen déclaré se situait entre 50 000 \$ et 59 999 \$, ce qui est relativement près du revenu moyen au Canada, tous types de ménages confondus.

Nous avons ajouté une question sur la volatilité du revenu du ménage pour connaître la stabilité, sur une période donnée, du niveau et des sources de revenu des répondants.

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la nature du revenu de votre ménage?

1. Le montant est relativement stable et sa source est sûre à long terme.
2. Le montant est relativement stable, mais sa source n'est pas très sûre à long terme.
3. Le montant varie considérablement d'un mois à l'autre, mais sa source est sûre à long terme.
4. Le montant varie considérablement d'un mois à l'autre, et sa source n'est pas très sûre à long terme.
5. Je ne sais pas.
6. Je préfère ne pas répondre.

Cette méthode s'apparente à celle utilisée par Farrell et Greig (2016 et 2017). Elle n'établit pas de point de référence pour le degré de volatilité (p. ex., une variation en pourcentage du revenu mensuel moyen). À la différence des études décrites plus haut, cette question tient également compte de l'instabilité du montant et de la source du revenu. Nous considérons la volatilité comme une variable ordinale, attribuant la plus forte volatilité aux personnes déclarant une instabilité de la source et du niveau de leur revenu. Dans l'analyse qui suit, nous avons attribué aux répondants les codes suivants : aucune volatilité (point 1 ci-dessus), volatilité du montant ou de la source du revenu (points 2 et 3 ci-dessus) ou volatilité du montant et de la source du revenu (point 4 ci-dessus).

5 Par souci de simplicité, nous avons classé les résultats descriptifs dans le tableau 1 en cinq catégories.

3.2 Évaluation des connaissances financières (littératie financière)

Les connaissances financières sont évaluées à partir des bonnes réponses fournies à un test de 14 questions comprises dans l'ensemble de données de CPA Canada. Les questions reprenaient en gros celles de l'ECCF (Statistique Canada, 2008 et 2014). Le test portait sur divers sujets : taux d'intérêt, assurances, inflation et placements.

3.3 Évaluation des attitudes et des comportements financiers (capacités financières)

Les capacités financières sont évaluées indirectement, à partir de cinq mesures différentes.

- Joindre les deux bouts : capacité d'employer les ressources financières pour subvenir aux dépenses courantes.
- Faire le suivi : aptitude à établir un budget et à surveiller ses finances personnelles.
- Planifier : aptitude à dresser des plans financiers en fonction des événements connus de la vie (p. ex., la retraite) et de dépenses imprévues.
- Choisir des produits : capacité de faire des choix parmi l'offre de produits et de services financiers.
- Se tenir au courant : aptitude à pratiquer l'apprentissage continu en matière de finances personnelles.

Cette approche a été utilisée auparavant dans des études menées au Royaume-Uni, en Irlande, en Norvège et au Canada (Kempson, Collard et Moore, 2005; Atkinson et coll., 2006; Statistique Canada, 2008 et 2014; McKay, 2011; Russia Financial Literacy and Education Trust Fund, 2013). Les résultats correspondent aux notes obtenues sur une échelle de cinq pour les réponses à 16 questions⁶. En ce qui a trait à l'enquête de CPA Canada, il manque une question dans chacune des échelles pour les éléments « joindre les deux bouts » et « planifier ». Il est alors indiqué que les échelles sont tronquées.

6 On trouvera de plus amples renseignements sur les échelles et la notation dans un rapport de Robson et Splinter (2015) intitulé *A New (and Better) Way to Measure Individual Financial Capability* et dans un rapport de Robson (2012) intitulé *Piloting a Financial Literacy Quiz in Canada*. Bon nombre des éléments et des échelles du questionnaire ont été repris dans le questionnaire d'évaluation de la littératie financière de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

3.4 Évaluation des convictions sur les résultats financiers

L'enquête conçue par CPA Canada évalue non seulement les attitudes et les comportements financiers, mais aussi les convictions des répondants à l'égard du contrôle des finances. Sur l'échelle élaborée par Furnham (1986), les participants ont indiqué dans quelle mesure ils sont d'accord avec sept énoncés représentatifs du lieu de contrôle interne et sept autres représentatifs du lieu de contrôle externe. Nous avons ensuite calculé la moyenne des réponses aux sept énoncés pour chaque sous-échelle. Les échelles du lieu de contrôle interne et du lieu de contrôle externe se caractérisaient par une fiabilité interne (coefficient alpha de Cronbach = 0,81 et 0,76 respectivement) comparable à celle des échelles dans l'échantillon de l'étude originale (Furnham, 1986).

Les lieux de contrôle interne et externe présentent une corrélation plutôt négative ($r = -0,29$, $p < 0,001$), ce qui signifie que les personnes qui croient que leur situation financière est déterminée principalement par des facteurs dépendant de leur volonté croient moins en l'importance de la chance et du destin, et vice versa.

Lieu de contrôle interne	Lieu de contrôle externe
<p>Conviction que les résultats financiers découlent principalement de nos actes et sont dépendants de notre volonté, et notamment de nos efforts et habiletés.</p> <p>Les personnes qui ont une telle conviction seraient d'accord avec les énoncés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour devenir riche, il est essentiel d'économiser et d'investir avec prudence. • Ce sont surtout mes habiletés qui détermineront si je deviendrai riche. • À long terme, les gens qui s'occupent de leurs finances demeurent riches. • Si je deviens pauvre, ce sera généralement de ma propre faute. • Je suis généralement en mesure de protéger mes intérêts personnels. • Lorsque j'obtiens ce que je veux, c'est généralement en raison de mes efforts. • Ma vie est déterminée par mes propres actions. 	<p>Conviction que les résultats financiers découlent principalement de facteurs indépendants de notre contrôle, comme la chance ou le destin.</p> <p>Les personnes qui ont une telle conviction seraient d'accord avec les énoncés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a très peu qu'on puisse faire pour éviter la pauvreté. • Devenir riche est une question de chance. • Pour ce qui est de l'argent, on ne peut pas faire grand-chose pour changer sa situation quand on est pauvre. • Il n'est pas toujours judicieux pour moi d'économiser, car la chance ou la malchance jouent souvent un grand rôle dans la façon dont les situations évoluent. • C'est surtout le destin qui décidera si je serai riche ou pauvre. • Le seul moyen de devenir riche, c'est d'hériter ou de gagner le gros lot.

Comme d'autres études l'ont démontré (Furnham 1986), les personnes ayant un revenu élevé étaient plus portées à attribuer leur situation financière à des facteurs internes, comme les efforts et les habiletés ($r = 0,16$), plutôt qu'à des facteurs externes, comme la chance et le destin ($r = -0,16$).

Les personnes plus âgées étaient plus susceptibles d'expliquer leur situation financière par des facteurs internes (efforts et habiletés) que par des facteurs externes (chance et destin).

Les hommes étaient plus enclins que les femmes à exprimer leur accord avec les énoncés relatifs au lieu de contrôle interne ($t = 2,98$, $p = 0,001$), mais aucune différence entre les sexes n'a été observée en ce qui concerne l'accord avec le lieu de contrôle externe ($t = 0,71$, $p = 0,712$).

En revanche, le niveau de scolarité n'était associé à aucune des deux convictions au sujet du lieu de contrôle.

4. Résultats

4.1 Volatilité du revenu en cours d'année : un phénomène répandu?

Comme nous l'avons déjà souligné, nous présentons d'abord des données descriptives sur l'incidence de la volatilité du revenu selon les caractéristiques sociodémographiques. Ces données se trouvent dans le tableau 1 ci-après. Pour chaque sous-groupe, nous indiquons la part des répondants qui n'ont déclaré aucune volatilité de leur revenu ou qui ont fait état d'une volatilité du montant ou de la source du revenu, d'une volatilité du montant et de la source du revenu, ou d'une volatilité du montant du revenu avec ou sans variation de la source de revenu.

Dans l'ensemble, 12,3 % des répondants ont dit constater une volatilité « substantielle » de leur revenu d'un mois à l'autre, que la source du revenu varie ou non. Ce résultat est nettement moins élevé que la mesure indicelle de l'incidence (66 %) indiquée dans l'étude du Groupe Banque TD (2017), mais est comparable à l'incidence de l'instabilité et de l'inconstance du revenu déclarées par les répondants (13 % et 14 %) dans la même étude. La volatilité substantielle de la source et du montant du revenu mensuel est plutôt rare (6 %). Un répondant sur quatre a dit avoir éprouvé une volatilité substantielle de la source ou du montant de son revenu mensuel.

Nous constatons que les femmes sont nettement ($p < 0,05$) plus susceptibles que les hommes de faire état d'une volatilité de leurs revenus, que la volatilité diminue avec l'âge et qu'elle est plus fréquente chez les répondants dont le revenu se situe entre 30 000 \$ et 50 000 \$. Ces résultats sont conformes dans l'ensemble à ceux des études antérieures.

Par ailleurs, la volatilité du montant du revenu est plus fréquente chez les répondants séparés ou divorcés, les résidents de la Colombie-Britannique, les bénéficiaires de l'aide sociale et les répondants ayant seulement un diplôme d'études secondaires. Ces différences ne sont toutefois pas statistiquement significatives. Il est intéressant de noter que le statut de travailleur autonome (du répondant ou du conjoint) n'est pas associé à une volatilité élevée du montant du revenu.

Même si la volatilité autodéclarée semble considérablement plus élevée chez certains groupes, lorsque nous utilisons les mêmes caractéristiques pour prévoir la volatilité (à l'aide de la régression logistique ordonnée pour modéliser la probabilité de l'absence de volatilité, d'une certaine volatilité ou d'une volatilité élevée), seul le revenu apparaît comme un facteur important dans le modèle. De fait, un revenu se situant entre 30 000 \$ et 50 000 \$ est fortement associé à un risque accru de volatilité.

Tableau 1 : Volatilité du revenu selon les caractéristiques sociodémographiques

% de répondants ayant déclaré une volatilité (n = 3 050)					
	% de l'échantillon total	Aucune volatilité (source et montant stables)	Une certaine volatilité (source ou montant volatil)	Volatilité élevée (source et montant volatils)	Volatilité du montant (avec/sans variation de la source)
Total	100 %	69,4	24,6	6,0	12,3
Sexe					
Femmes	48,1	68,4	25,6	6,0	13,5
Hommes	51,9	70,6	23,5	5,9	11,2
Groupe d'âges					
Jeunes (de 18 à 24 ans)	2,9	66,0	29,8	4,3	9,6
Personnes en âge de travailler (de 25 à 64 ans)	72,0	69,3	24,6	6,1	12,6
Aînés (65 ans ou plus)	25,2	70,3	23,9	5,8	11,7

% de répondants ayant déclaré une volatilité (n = 3 050)					
	% de l'échantillon total	Aucune volatilité (source et montant stables)	Une certaine volatilité (source ou montant volatil)	Volatilité élevée (source et montant volatils)	Volatilité du montant (avec/sans variation de la source)
État matrimonial					
Célibataire, jamais marié	56,3	70,3	24,1	5,6	11,9
Marié / conjoint de fait	24,1	68,6	25,9	5,6	12,3
Divorcé/séparé	13,7	69,0	23,0	8,0	13,8
Veuf	5,5	66,5	27,5	6,0	10,8
Région					
Colombie-Britannique	13,4	69,4	23,5	7,2	13,3
Alberta	9,8	70,7	23,5	5,9	13,1
Saskatchewan et Manitoba	6,6	64,7	29,4	5,9	10,8
Ontario	39,2	69,7	25,1	5,2	11,6
Québec	24,1	70,0	23,5	6,5	13,0
Provinces de l'Atlantique	6,9	68,9	24,8	6,3	11,7
Revenu des ménages (par groupe)					
Moins de 30 000 \$	22,2	69,0	24,1	6,9	12,9
De 30 000 \$ à moins de 50 000 \$	22,7	66,1	26,6	7,4	15,1
De 50 000 \$ à moins de 70 000 \$	24,3	68,7	25,2	6,1	12,3
De 70 000 \$ à moins de 100 000 \$	18,0	72,0	22,9	5,1	11,0
100 000 \$ ou plus	12,9	73,7	23,2	3,0	8,1
Travailleur autonome					
Le répondant est un travailleur autonome.	7,5	72,1	21,0	7,0	12,2
Le conjoint est un travailleur autonome.	3,4	76,0	20,2	3,9	7,7
Source du revenu des ménages (le cas échéant)					
Revenu d'emploi	47,2	69,8	24,7	5,6	12,1
Revenu de travailleur autonome	15,1	72,0	23,2	4,8	10,2
Pension ou épargne-retraite privée	23,1	69,6	23,6	6,8	13,4
Prestations gouvernementales aux aînés	40,3	68,1	25,2	6,7	13,2
Assurance emploi	8,8	66,7	25,3	8,1	13,2
Assistance sociale	12,5	67,5	24,4	8,1	15,1

% de répondants ayant déclaré une volatilité (n = 3 050)					
	% de l'échantillon total	Aucune volatilité (source et montant stables)	Une certaine volatilité (source ou montant volatil)	Volatilité élevée (source et montant volatils)	Volatilité du montant (avec/sans variation de la source)
Scolarité des répondants					
Études secondaires non terminées	4,7	73,2	21,8	4,9	11,3
Diplôme d'études secondaires	21,8	67,4	25,3	7,3	14,0
Certaines études postsecondaires (dans un collège d'enseignement général ou professionnel ou une école de métiers)	14,9	68,4	26,2	5,4	12,2
Diplôme d'études postsecondaires (d'un collège d'enseignement général ou professionnel ou d'une école de métiers)	27,7	70,8	23,3	5,9	12,2
Diplôme universitaire de premier cycle	21,1	69,4	24,8	5,9	12,5
Diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle	9,8	70,8	24,3	4,5	8,9

4.2 La volatilité est-elle associée à de faibles connaissances financières?

Nous nous sommes ensuite penchés sur la relation entre la volatilité du revenu et les connaissances financières. Le tableau 2 (ci-après) indique la note moyenne obtenue au test de connaissances financières et la figure 1 (sous le tableau 2) illustre la répartition des notes en fonction de la mesure ordinaire de la volatilité du revenu.

Nous constatons que les répondants qui ont déclaré un revenu stable en cours d'année ont obtenu des notes légèrement supérieures à celles des répondants ayant enregistré une certaine volatilité ou une volatilité élevée. La cause exacte ou le mécanisme à l'origine de cet écart n'est pas clair.

D'après Barr (2012) et Mullainathan et Shafir (2013), il est possible que la volatilité crée des exigences cognitives qui obligent les consommateurs à se préoccuper de leurs besoins immédiats au lieu de parfaire leurs connaissances financières sur des sujets qui ne sont pas pertinents dans l'immédiat. En revanche, Morduch et Schneider (2017) ont montré que

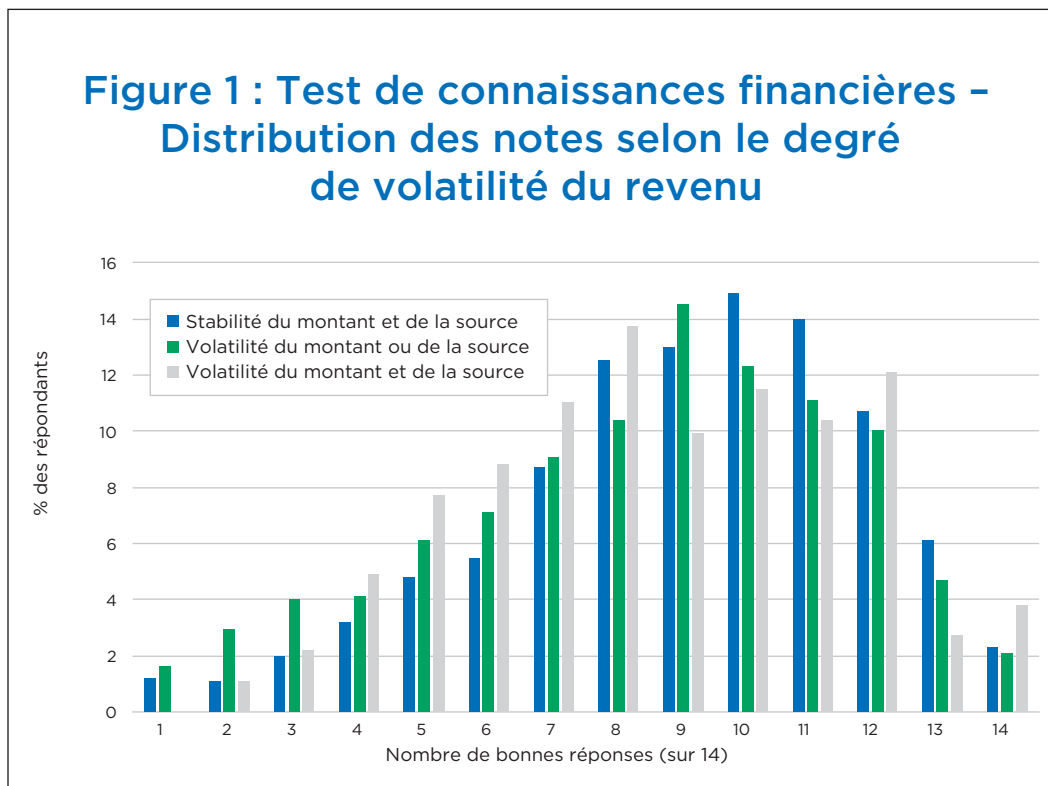
les participants dont le revenu est instable d'un mois à l'autre n'obtiennent pas de notes inférieures à la moyenne des Américains au test uniformisé de connaissances financières.

À notre avis, l'interaction entre le niveau de revenu et la pertinence des questions dans le test de connaissances financières peut expliquer cet écart dans une certaine mesure. Si le meilleur facteur prédictif de la volatilité est la faiblesse du revenu d'un ménage, le niveau de revenu influe peut-être indirectement sur l'écart des résultats. D'autres études menées à partir de tests de connaissances similaires concluent généralement à l'existence d'une relation négative entre le niveau de revenu et les notes obtenues au test (Lusardi et Mitchell, 2014; OCDE, 2017; Van Rooij, Lusardi et Alessie, 2011 et 2012). Il est toutefois possible que les tests introduisent un biais. Par exemple, on peut douter de la pertinence des questions portant sur l'assurance des placements boursiers pour les ménages à faible revenu qui n'ont jamais détenu de tels placements et ne prévoient pas en détenir.

Tableau 2 : Notes moyennes au test de connaissances financières, selon le degré de volatilité du revenu

Tous les répondants	Aucune volatilité (source et montant stables)	Une certaine volatilité (source ou montant volatil)	Volatilité élevée (source et montant volatils)	Est-ce significatif?
8,8 sur 14	9,0 sur 14	8,4 sur 14	8,6 sur 14	Oui. Le groupe ayant la plus faible volatilité a obtenu une note moyenne beaucoup plus élevée que les autres groupes, dont les notes sont similaires.

Figure 1 : Test de connaissances financières – Distribution des notes selon le degré de volatilité du revenu

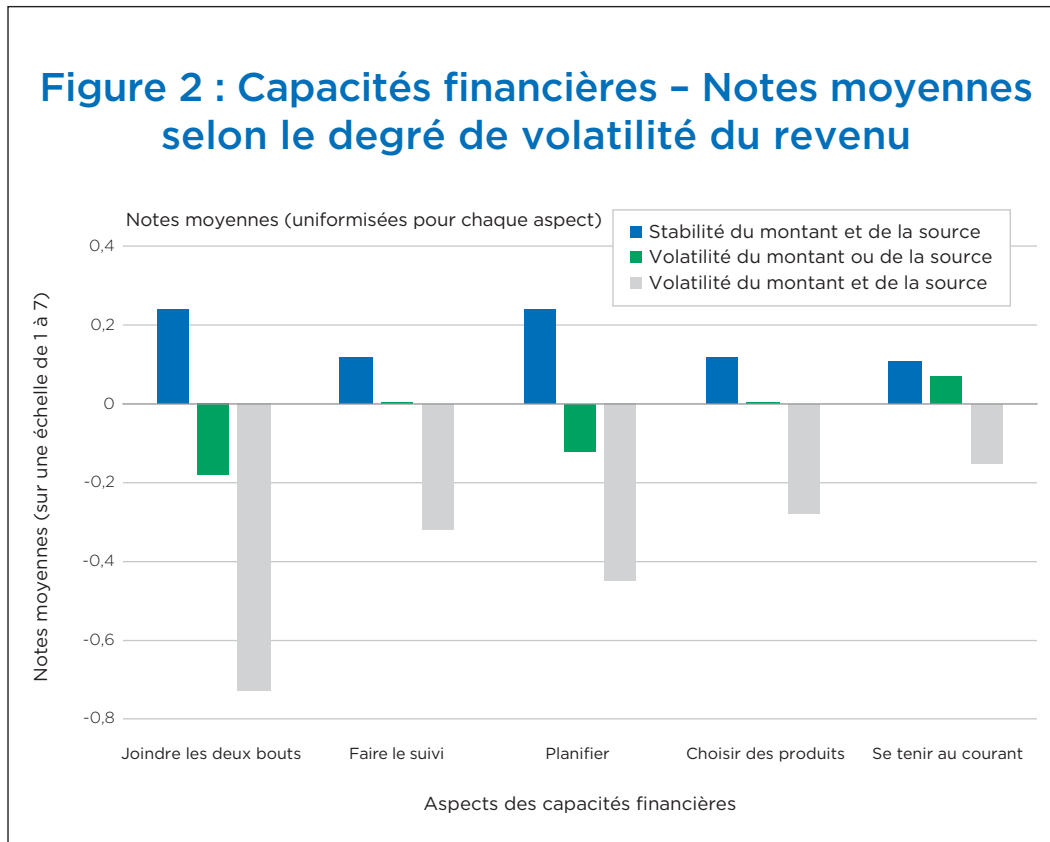


4.3 La volatilité est-elle associée à de faibles capacités financières?

Nous avons ensuite examiné les écarts de notes moyennes pour les cinq échelles d'évaluation des capacités financières. Pour ces cinq échelles, les répondants de l'échantillon qui ont fait part de la volatilité du revenu la plus forte ont obtenu des résultats considérablement inférieurs aux répondants ayant fait état de la volatilité la plus faible. La figure 2 (ci-après) illustre l'écart des notes.

Nous constatons que la volatilité est associée à de faibles capacités financières, notamment pour les aspects « joindre les deux bouts » et « planifier ». Ce constat est conforme à la théorie et aux résultats des études antérieures. Pour l'aspect « joindre les deux bouts », l'échelle vise à déterminer si le ménage a les moyens de subvenir à ses dépenses courantes (p. ex., en payant ses factures à temps). Quant à l'aspect « planifier », l'échelle vise à déterminer si le ménage a pris des mesures pour répondre à ses besoins financiers à court et à long terme. Comme nous l'avons vu plus haut, les études réalisées antérieurement ont démontré l'existence d'un lien entre la volatilité et le paiement de factures en retard, la difficulté de vivre selon ses moyens et un faible niveau d'épargne.

Les données révèlent par ailleurs l'existence d'une relation négative entre la volatilité et d'autres aspects des capacités financières, à savoir « faire le suivi », « choisir des produits » et « se tenir au courant ». Les effets de la rareté ou de l'incertitude des ressources pourraient expliquer ce lien, comme l'ont décrit Barr (2012) et Mullainathan et Shafir (2013).

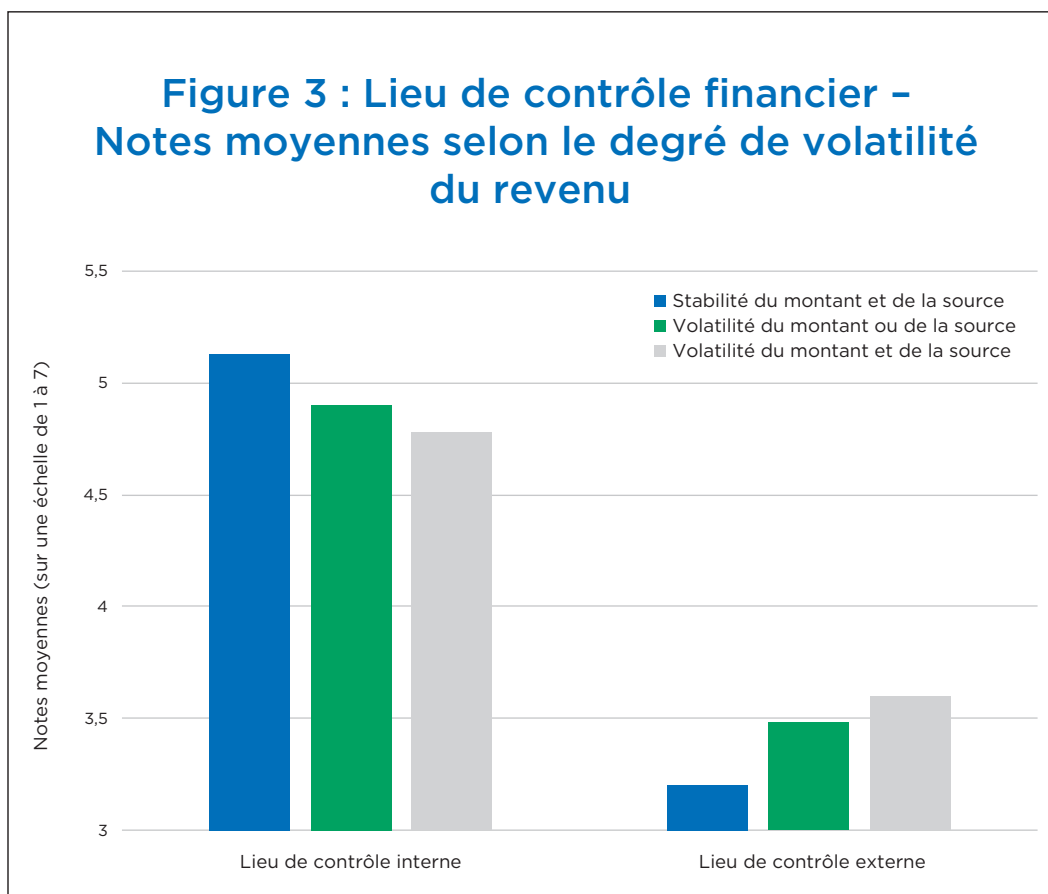


4.4 La volatilité est-elle associée à des différences au chapitre des convictions financières?

Nous nous sommes ensuite intéressés aux écarts des notes moyennes sur les échelles des convictions financières. Les répondants de l'échantillon de notre étude qui n'ont fait état d'aucune volatilité de leur revenu avaient de plus fortes convictions à l'égard des facteurs internes (habiletés et efforts) que des facteurs externes (chance et destin). Les réponses des groupes de répondants ayant un revenu modérément ou très volatil n'étaient pas statistiquement différentes en ce qui concerne les convictions au sujet du lieu de contrôle financier. La figure 3 (ci-après) illustre l'écart des notes.

En résumé, les résultats que nous avons obtenus jusqu'ici démontrent qu'une minorité de répondants (entre 6 % et 25 %) ont fait état d'une volatilité de leur revenu. Les femmes, les jeunes adultes et les personnes à faible revenu sont plus susceptibles d'avoir un revenu instable. Toutefois, dans le modèle de régression, seul un revenu modeste était un prédicteur statistiquement significatif d'une forte volatilité.

La volatilité est également associée à de moins bonnes notes au chapitre des connaissances financières et des cinq aspects des capacités financières. Enfin, la volatilité du revenu est liée à une plus forte conviction dans le rôle que jouent les forces externes (chance) plutôt qu'individuelles (aptitudes et efforts) dans la situation financière personnelle.



5. Résultats de la modélisation des effets de la volatilité du revenu sur les connaissances, les capacités et les convictions financières

Après l'analyse à deux variables décrite plus haut, nous avons utilisé une analyse de régression pour vérifier dans quelle mesure la volatilité du revenu était prédictive des capacités, des connaissances et des convictions financières des répondants composant notre échantillon, en tenant compte des caractéristiques démographiques⁷, à savoir l'âge, le sexe, le revenu du ménage et le niveau de scolarité. Selon des études antérieures, ces caractéristiques pourraient expliquer les différences individuelles observées au chapitre des connaissances et des capacités financières (OCDE, 2017).

La variance totale des notes individuelles expliquée par les modèles de régression s'établissait comme suit :

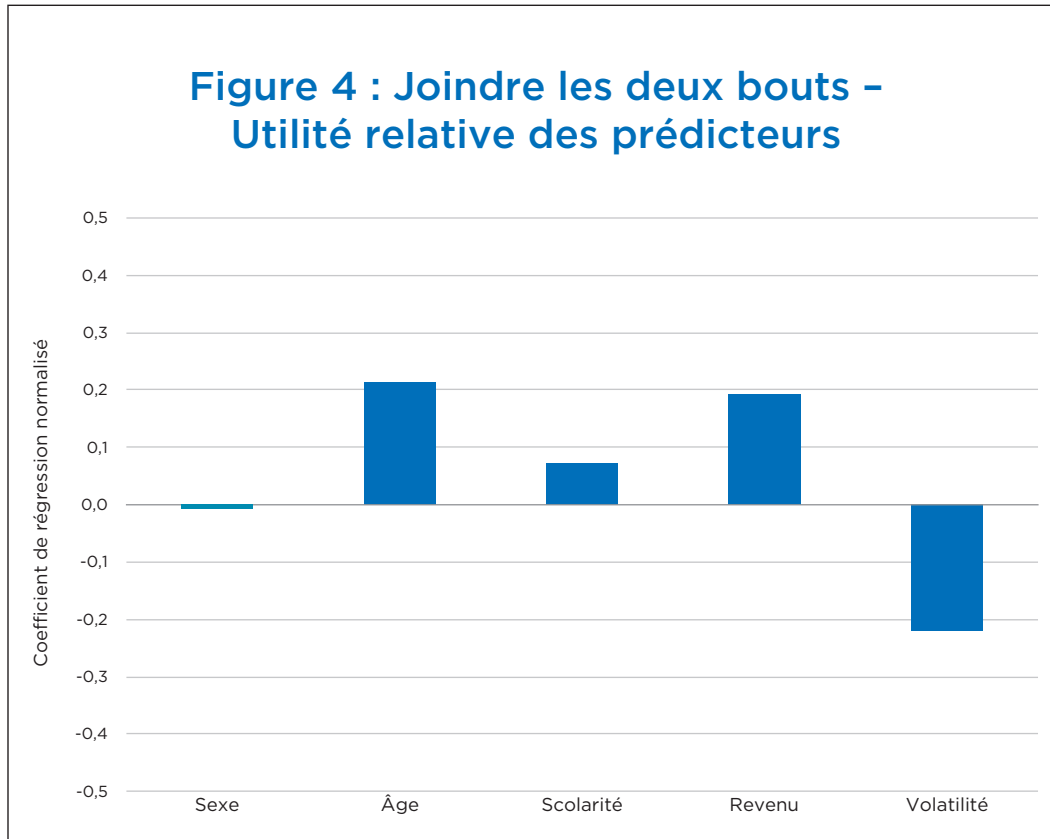
- Joindre les deux bouts : 16 %
- Faire le suivi : 3 %
- Planifier : 26 %
- Choisir des produits : 5 %
- Se tenir au courant : 11 %

Dans les modèles, les aspects « planifier » et « joindre les deux bouts » ont la plus forte valeur explicative, ce qui est conforme aux résultats des études que nous avons examinées plus haut, qui concluent que la volatilité du revenu entraîne des difficultés financières du fait que les dépenses sont supérieures aux revenus, et qu'elle peut décourager les consommateurs aux prises avec une incertitude à court terme de réfléchir à leurs besoins à long terme. Rappelons toutefois que cette valeur explicative tient compte des variables démographiques. Pour mieux comprendre les effets de la volatilité du revenu, il nous faut aussi examiner l'utilité de chaque variable prise en compte dans le modèle.

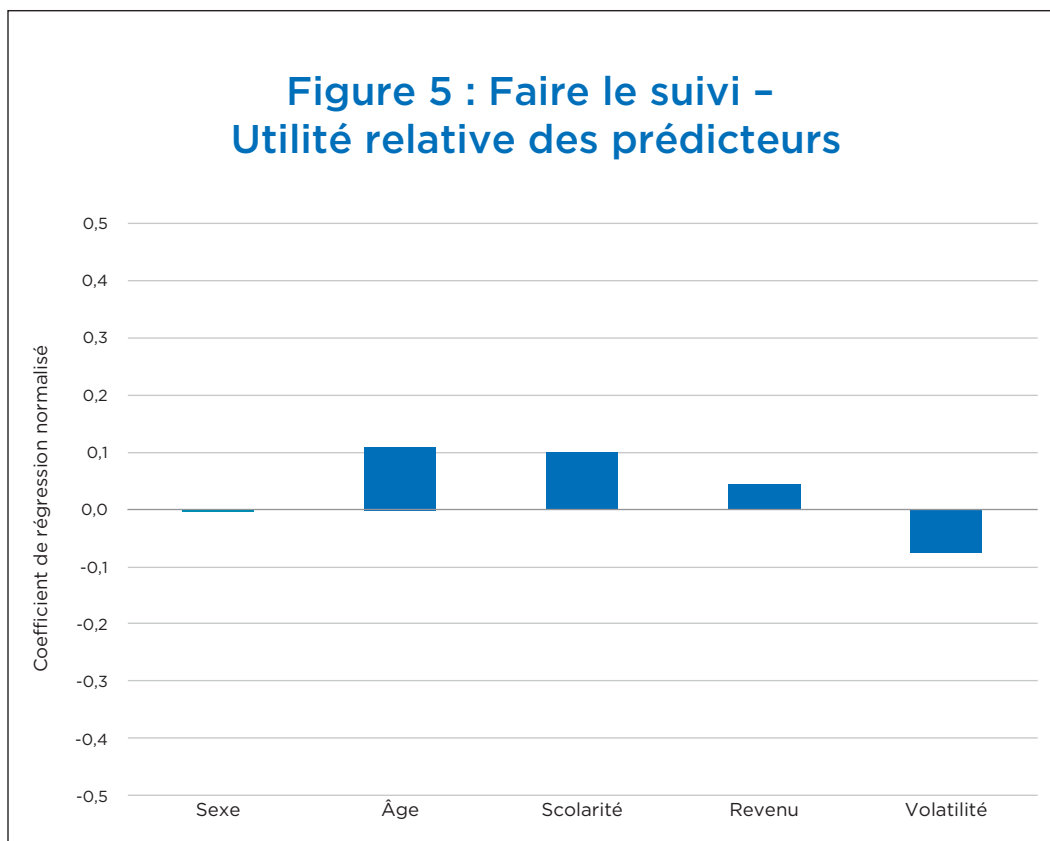
Les figures ci-après illustrent l'utilité relative des prédicteurs que sont la volatilité du revenu, le sexe, l'âge, la scolarité et le revenu du ménage lorsqu'ils sont utilisés simultanément dans une régression pour chaque aspect des capacités financières, les résultats du test de connaissances et les convictions au sujet des lieux de contrôle interne et externe. Les prédicteurs statistiquement significatifs ($p < 0,05$) sont indiqués en bleu foncé et les prédicteurs non significatifs, en bleu pâle. La direction de la barre (au-dessus ou au-dessous de l'axe horizontal) indique la direction de l'effet de cette variable prédictive. Tous les coefficients de régression ont été normalisés pour faciliter la présentation de l'information.

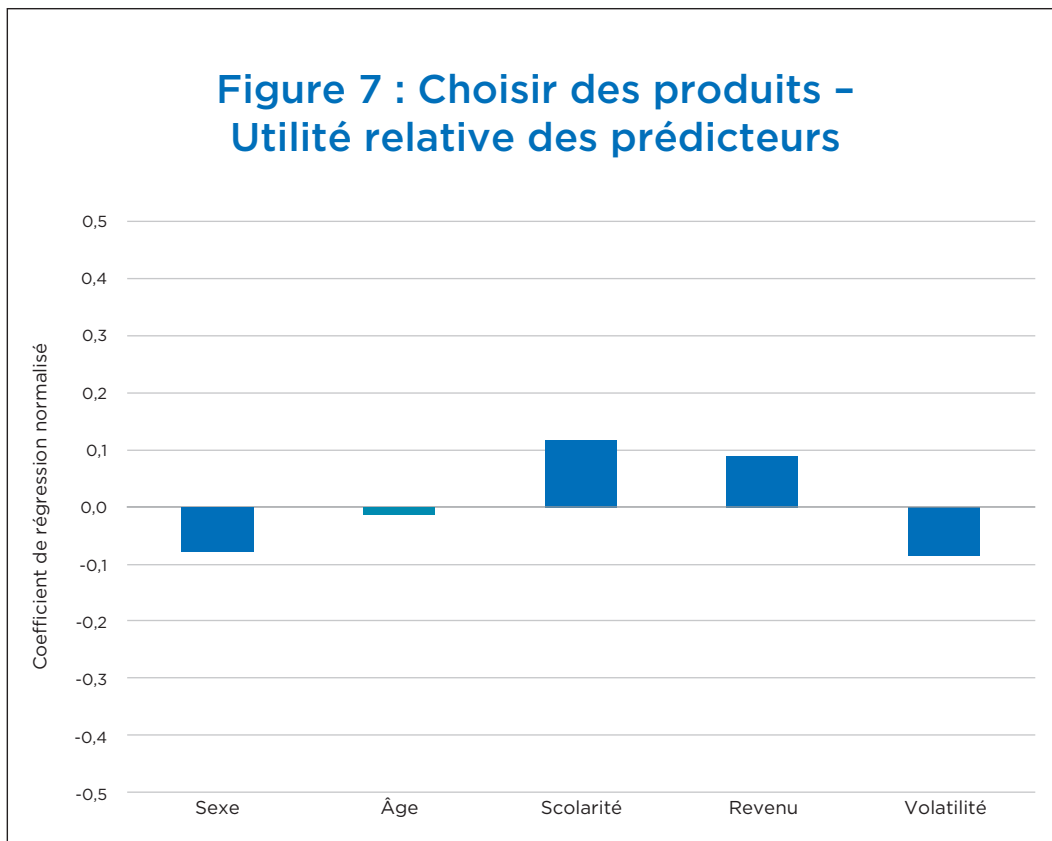
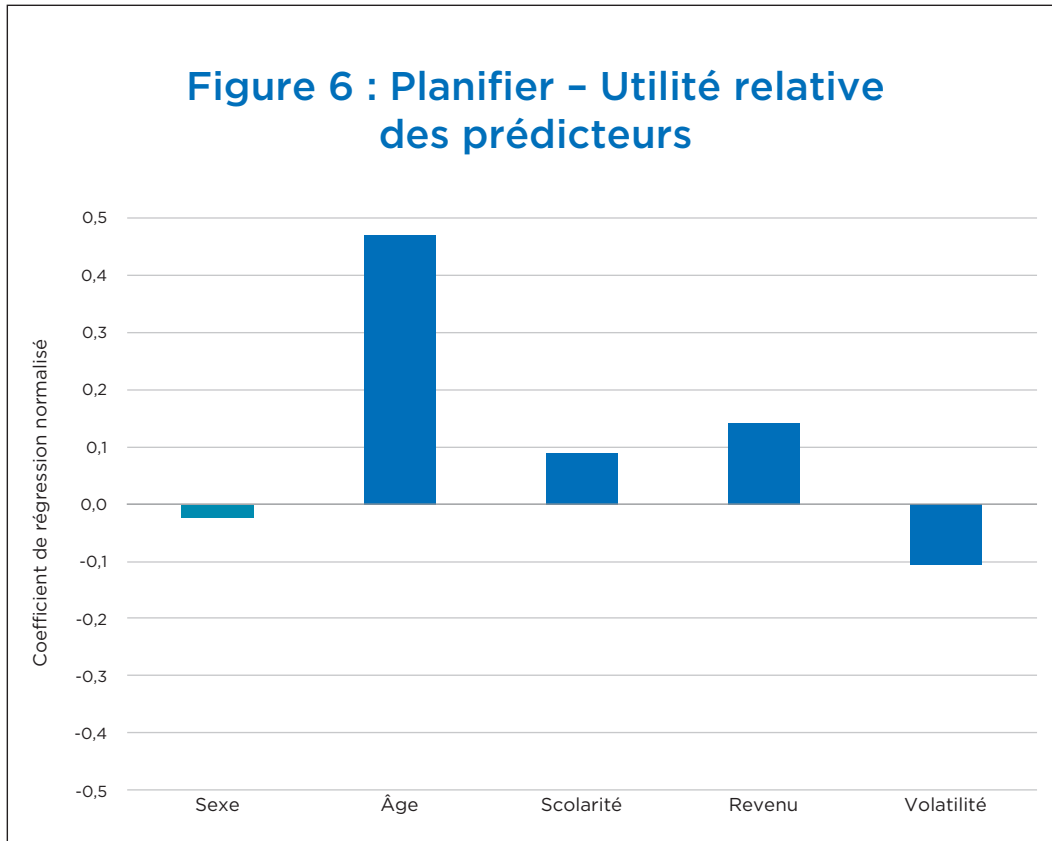
7 Nous utilisons la méthode des moindres carrés, qui permet une solide estimation des écarts types.

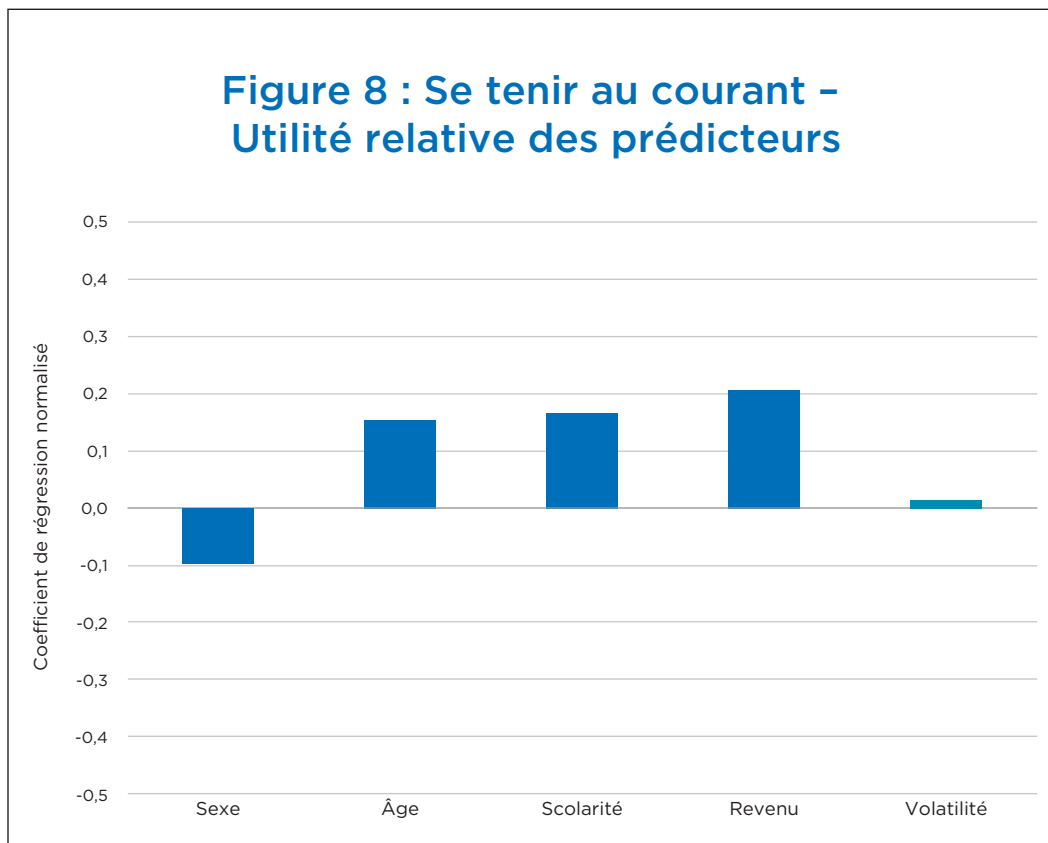
**Figure 4 : Joindre les deux bouts -
Utilité relative des prédicteurs**



**Figure 5 : Faire le suivi -
Utilité relative des prédicteurs**

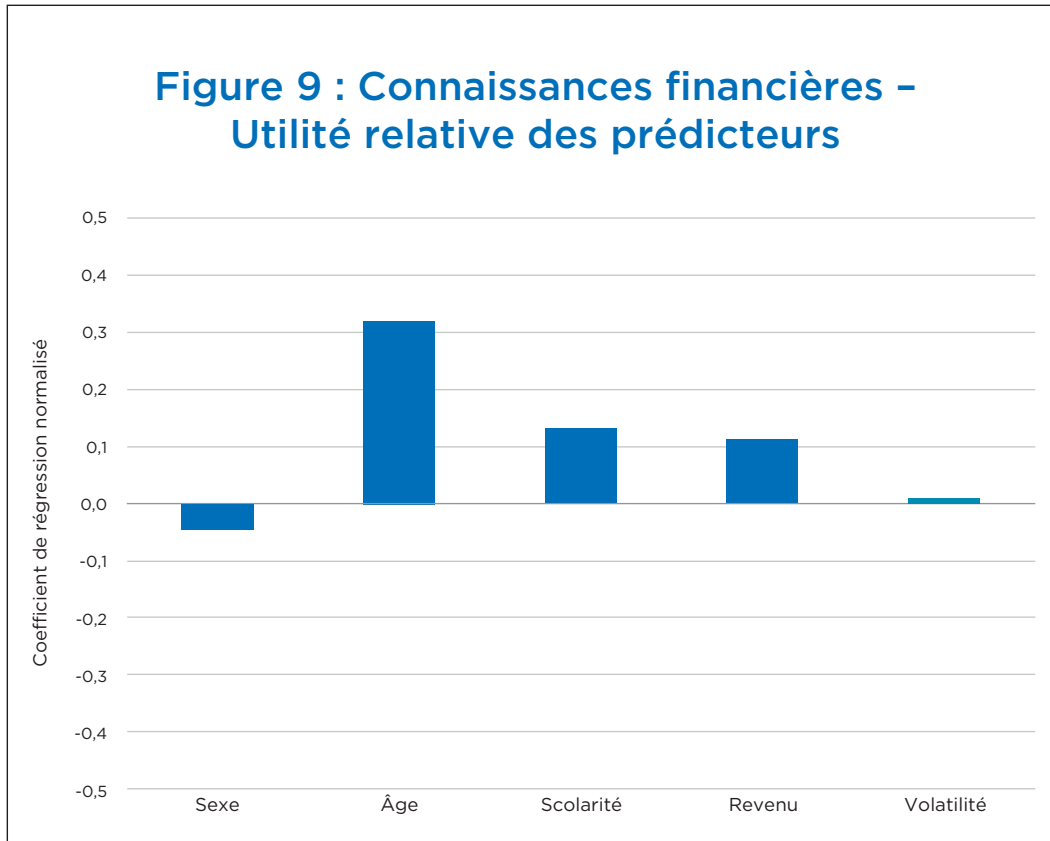






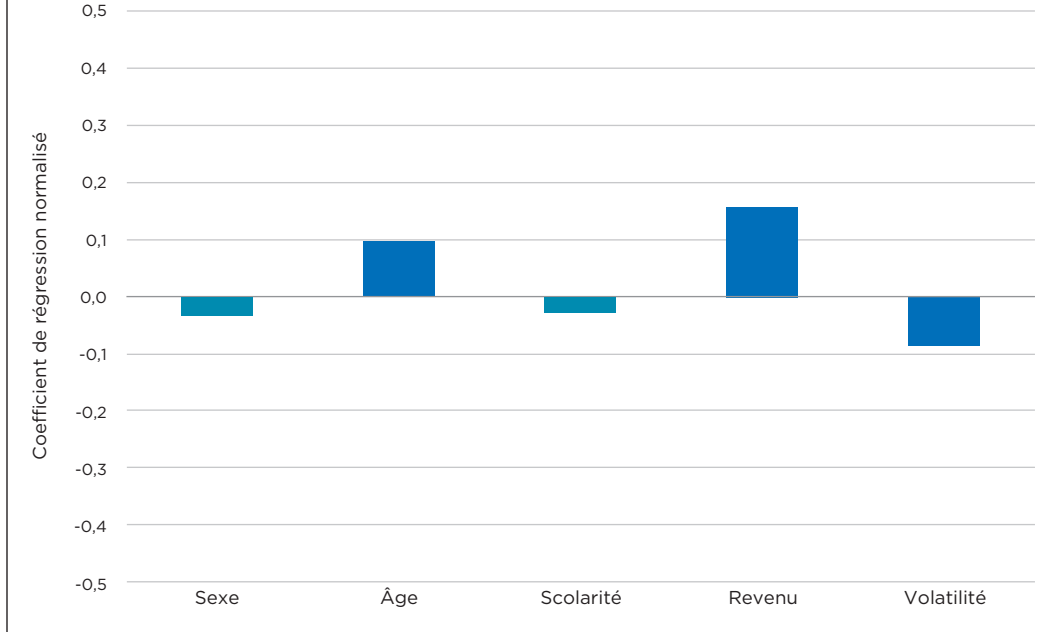
Parmi quatre des cinq indicateurs susmentionnés, la volatilité du revenu est liée de manière significative à de faibles capacités financières. Les répondants ayant un revenu volatil ont obtenu une note moins élevée pour les aspects « joindre les deux bouts », « faire le suivi », « planifier » et « choisir des produits », même une fois pris en compte l'âge, le sexe, le revenu du ménage et le niveau de scolarité.

La volatilité a été la meilleure variable prédictive sur l'échelle « joindre les deux bouts », un aspect des capacités financières qui consiste à gérer les dépenses courantes, notamment le paiement des factures. Sur les trois autres échelles des capacités financières, la volatilité s'est avérée significative, mais moins puissante que les autres variables du modèle. En revanche, elle n'avait aucune valeur prédictive significative sur l'échelle « se tenir au courant ». On peut donc en déduire que les facteurs démographiques, davantage que la volatilité du revenu, sont à l'origine des différences observées entre les participants à l'enquête quand il est question de se tenir au courant des questions financières ou d'en apprendre davantage sur les finances personnelles.

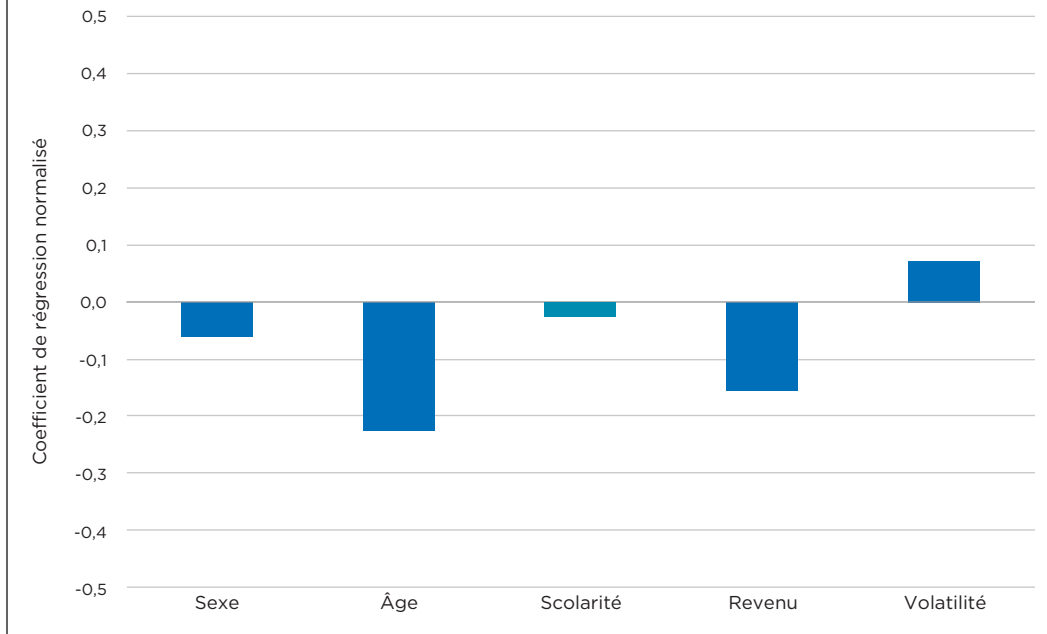


Après la prise en compte de l'âge, du sexe, du revenu du ménage et du niveau de scolarité du répondant, la volatilité du revenu n'a pas permis de prévoir de façon significative les notes obtenues au test de connaissances financières. Ainsi, la différence des notes constatée entre le groupe de répondants qui n'ont fait part d'aucune volatilité du revenu de leur ménage et du groupe ayant indiqué une certaine ou une forte volatilité (voir le tableau 2 et la figure 1 à la section 4.2) est sans doute attribuable aux variables démographiques différentes entre ces deux groupes plutôt qu'à l'existence d'un lien indépendant entre la volatilité et les connaissances financières.

**Figure 10 : Lieu de contrôle interne -
Utilité relative des prédicteurs**



**Figure 11 : Lieu de contrôle externe -
Utilité relative des prédicteurs**



La volatilité du revenu a permis de prévoir les convictions plus profondes dans les facteurs externes du succès financier (chance, destin) et les convictions plus faibles dans les facteurs internes (travail acharné, habiletés), même après la prise en compte des facteurs démographiques et socioéconomiques. Cependant, sur les deux sous-échelles, l'âge et le niveau de revenu se sont révélés être les prédicteurs les plus puissants dans le modèle.

6. Réflexion : Limitations et incidences possibles

Au cours des dernières années, les fournisseurs de services financiers ont vivement encouragé les ménages à recourir à des stratégies comportementales en vue d'automatiser l'épargne, le paiement des factures et l'achat de placements. Pour les ménages ayant un revenu prévisible, ces stratégies sont sans doute un moyen efficace de gérer les finances personnelles. Il en va autrement pour les ménages dont le revenu varie d'un mois à l'autre, en particulier s'il est déjà très faible. Les efforts déployés pour encourager, voire exiger, les paiements préautorisés des factures mensuelles peuvent avoir un effet dissuasif ou, pire encore, préjudiciable sur certains consommateurs. Les institutions financières sont en mesure d'utiliser les données des comptes et les connaissances comportementales afin de suivre l'évolution des revenus et des habitudes de dépenses de leurs clients. Elles pourraient alors concevoir des produits et des services de crédit et d'épargne abordables, flexibles et adaptés aux besoins et à la situation des ménages qui doivent composer avec la volatilité mensuelle de leurs revenus. D'après les constatations formulées dans le présent rapport, les consommateurs ne possèdent pas de connaissances et de capacités financières suffisantes pour leur permettre de composer seuls avec les variations mensuelles de leurs revenus et on ne peut pas continuer à s'attendre à ce qu'ils le fassent.

Nous encourageons fortement les chercheurs à utiliser des données administratives en vue de la réalisation d'autres études. La présente étude s'appuie sur la volatilité déclarée par les répondants et ne permet pas d'examiner les données objectives sur l'ampleur, la cause ou la direction des fluctuations mensuelles. Il se peut toutefois que la perception de la volatilité soit aussi stressante pour un ménage que les variations du revenu elles-mêmes.

De fait, la perception de la volatilité, tel qu'elle est mesurée dans l'enquête de CPA Canada, revêt de l'importance. Les répondants qui ont fait état d'une volatilité substantielle de la source ou du montant de leurs revenus, ou des deux :

- ont obtenu des notes inférieures au test de connaissances financières;
- ont obtenu des notes inférieures pour les cinq indicateurs des capacités financières, surtout « joindre les deux bouts » et « planifier »;
- étaient plus enclins à croire que le succès ou l'échec financier repose davantage sur des facteurs externes que sur des facteurs internes.

Lorsqu'on prend en considération l'âge, le sexe, la scolarité et le revenu du ménage, la volatilité demeure un excellent prédicteur des notes sur les échelles des capacités financières, soit « joindre les deux bouts », « faire le suivi », « planifier » et « choisir des produits », et permet de prédire la conviction à l'égard des causes internes ou externes des résultats financiers.

En ce qui a trait aux politiques publiques, une question clé se pose : les transferts de recettes publiques aident-ils les ménages à atténuer les variations de leur revenu en cours d'année de la même façon qu'ils contribuent – selon les chercheurs – à réduire l'instabilité d'une année à l'autre? D'une part, certaines prestations (comme celles pour enfants) sont versées chaque mois, ce qui procure une source de revenus de base stable, quoique modeste; d'autres, comme le crédit remboursable pour TPS/TVH, sont versées chaque trimestre, ce qui contribue aux variations mensuelles qui peuvent poser problème selon les études. D'autre part, l'admissibilité aux prestations fondées sur le revenu et les systèmes administratifs peuvent engendrer une instabilité du revenu en cours d'année, parce que les ménages doivent attendre de voir s'ils commenceront ou continueront à recevoir leurs paiements. Les décideurs qui conçoivent les transferts (p. ex., le projet de prestation nationale relative au logement) ou les révisent (p. ex., les modifications proposées de la prestation fiscale pour le revenu de travail, anciennement la Prestation fiscale pour le revenu de travail) devraient accorder plus d'attention à la manière dont le calendrier des paiements prévus ou réels influe sur le bien-être financier des ménages.

Il existe, semble-t-il, un lien entre les programmes actuels de soutien du revenu, notamment les prestations d'assurance emploi et les prestations provinciales d'aide sociale, et la volatilité élevée des revenus mensuels. Dans le cadre de ces programmes, les bénéficiaires sont souvent tenus de déclarer certains renseignements pour pouvoir continuer à recevoir leurs prestations. Le montant des prestations varie d'un mois à l'autre en fonction des renseignements déclarés. Cette structure permet peut-être aux programmes d'atteindre la population cible, mais les bénéficiaires courent un plus grand risque d'avoir des difficultés financières et d'autres problèmes en raison de la volatilité de leur revenu. Une solution consisterait, par exemple,

à prolonger les périodes de déclaration et d'ajustement, pour les faire passer à trois mois, de façon à assurer la prévisibilité des revenus et à préserver l'intégrité des programmes.

Les résultats qui précèdent proviennent d'une seule étude menée à partir d'un seul ensemble de données d'enquête. Ils doivent donc toujours être interprétés avec prudence. Il s'agit de la deuxième étude seulement à aborder la question de la volatilité mensuelle du revenu au Canada. Les études réalisées dans divers pays montrent la prévalence d'une volatilité du revenu d'un mois à l'autre et des effets défavorables que cette volatilité peut avoir sur la santé financière des ménages. La contribution de la présente étude est certes indéniable, mais le moment est venu de mener des études plus poussées sur la volatilité mensuelle du revenu au Canada. Les recherches en sciences sociales réalisées au pays ont permis d'énormes avancées dans la compréhension de la pauvreté et des moyens de la pallier. Or, comme nous l'avons mentionné au début de ce rapport, les ménages, qu'ils soient pauvres ou non, peuvent avoir de la difficulté à joindre les deux bouts à cause de la volatilité mensuelle de leur revenu. Il est temps d'approfondir notre connaissance de la sécurité financière et du bien-être financier.

Bibliographie

- Atkinson, A., S. McKay et E. Kempson (2006). *Financial Capability in the United Kingdom: Results of a Baseline Survey*, Financial Services Authority.
- Bania, N. et L. Leete (2009). « Monthly Household Income Volatility in the U.S., 1991/92 vs 2002/03 », *Economics Bulletin*, vol. 29, n° 3, p. 2100-2112.
- Barr, M. S. (2012). *No Slack*, Washington (D.C.), Brookings Institution.
- Beach, C. M., R. Finnie et D. Gray (2003). « Earnings Variability and Earnings Instability of Women and Men in Canada: How Do the 1990s Compare to the 1980s? », *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, vol. 29, p. S41 à S63.
- Beach, C. M., R. Finnie et D. Gray (2005). « The Impact of Macroeconomic Conditions on the Instability and Long-Run Inequality of Workers' Earnings in Canada », *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 60, n° 2, p. 244 à 272.
- Beach, C. M., R. Finnie et D. Gray (2010). « Long-Run Inequality and Short-Run Instability of Men's and Women's Earnings in Canada », *Review of Income and Wealth*, vol. 56, n° 3, p. 572 à 596.
- Blundell, R. et L. Pistaferri (2003). « Income Volatility and Household Consumption: The Impact of Food Assistance Programs », *The Journal of Human Resources*, vol. 38, numéro spécial, p. 1032 à 1050.
- Buckland, J. (2012). *Hard Choices: Financial Exclusion, Fringe Banks, and Poverty in Urban Canada*, University of Toronto Press.
- Busseri, M. A., H. M. Lefcourt et R. R. Kerton (1998). « Locus of Control for Consumer Outcomes: Predicting Consumer Behavior », *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 28, n° 12, p. 1067 à 1087.
- Cobb-Clark, D. A., S. C. Kassenboehmer et M. G. Sinning (2016). « Locus of Control and Savings », *Journal of Banking & Finance*, vol. 73, p. 113 à 130.
- Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis (2016). *Report on the Economic Well-being of U.S. Households in 2015*, Washington (D.C.), [En ligne]. [<https://www.federalreserve.gov/2015-report-economic-well-being-us-households-201605.pdf>].
- Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis (2017). *Report on the Economic Well-being of U.S. Households in 2016*. Washington (D.C.), [En ligne]. [<https://www.federalreserve.gov/publications/files/2016-report-economic-well-being-us-households-201705.pdf>].

Corak, M. (2017). *Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian geography of Intergenerational Income Mobility*, document de travail n° 2017-043, Chicago, Université de Chicago.

Dahl, M., T. DeLeire et J. A. Schwabish (2011). « Estimates of Year-to-Year Volatility in Earnings and in Household Incomes from Administrative, Survey, and Matched Data », *The Journal of Human Resources*, vol. 46, n° 4, p. 750 à 774.

Dardanoni, V. (1991). « Precautionary Savings Under Income Uncertainty: A Cross-Sectional Analysis », *Applied Economics*, vol. 23, n° 1, p. 153 à 160.

Diaz-Serrano, L. (2005). « Income Volatility and Residential Mortgage Delinquency Across the EU », *Journal of Housing Economics*, vol. 14, n° 3, p. 153-177.

Dynan, K., D. Elmendorf et D. Sichel (2012). « The Evolution of Household Income Volatility », *The B.E. Journal of Economic Analysis & Policy*, vol. 12, n° 2.

Farrell, D. et F. Greig (2015). *Weathering Volatility: Big Data on the Financial Ups and Downs of U.S. Individuals*, JPMorgan Chase Institute, Washington (D.C.).

Farrell, D. et F. Greig (2016). *Paychecks, Paydays, and the Online Platform Economy: Big Data on Income Volatility*, JPMorgan Chase Institute, Washington (D.C.).

Farrell, D. et F. Greig (2017). *Coping with Costs: Big data on Expense Volatility and Medical Payments*, JPMorgan Chase Institute, Washington (D.C.).

Finnie, R. et A. Sweetman (2003). « Poverty Dynamics: Empirical Evidence for Canada », *The Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique*, vol. 36, n° 2, p. 291 à 325.

Fisher, P. J. (2010). « Income Uncertainty and Household Saving in the United States, *Family & Consumer Sciences Research Journal*, vol. 39, n° 1, p. 57 à 74.

Furnham, A. (1986). « Economic Locus of Control », *Human Relations*, vol. 39, n° 1, p. 29 à 43.

García-Medina, B. C. et J.-F. Wen, (2014). *Income Instability and Fiscal Progression*, document de travail, Réseau canadien des Centres de données de recherche.

Gennetian L. A., S. Wolf, H. D. Hill et P. A. Morris (2015). « Intra-year Household Income Dynamics and Adolescent School Behavior » *Demography*, vol. 52, n° 2, p. 455 à 483.

Gorbachev, O. (2011). « Did Household Consumption Become More Volatile? », *The American Economic Review*, vol. 101, n° 5, p. 2248 à 2270.

Groupe Banque TD (2017). *Impact de la volatilité des revenus sur les Canadiens*, [En ligne]. [<https://td-capas3.amazonaws.com/prod/default/0001/02/9665fb29aa8f9264b932d50665fd1b90c979caad.pdf>].

Hannagan, A. et J. Morduch (2015). *Income Gains and Month-to-Month Income Volatility: Household Evidence from the US Financial Diaries*, document de recherche n° 2659883, NYU Wagner.

Hilgert, M. A., J. M. Hogarth et S. Beverly (2003). « Household Financial Management: The Connection Between Knowledge and Behavior », *Federal Reserve Bulletin*, vol. 48, n° 7, p. 309 à 322.

Hughes, P. et W. Luksetich (2008). « Income Volatility and Wealth: The Effect on Charitable Giving », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 37, n° 2, p. 264 à 280.

Hung, A. A., A. M. Parker et J. K. Yoong (2009). *Defining and Measuring Financial Literacy*, document de travail n° WR-708, Santa Monica (Californie), RAND Corporation.

Kempson, E., S. Collard et N. Moore (2005). *Measuring Financial Capability: An Exploratory Study*, School of Geographical Sciences, Université de Bristol, série Consumer Research, n° 37, Londres, [En ligne]. [<http://www.bristol.ac.uk/geography/research/pfrc/themes/fincap/measuring-fincap.html>].

Lefcourt, H. M., dir. (2014). *Locus of Control: Current Trends in Theory & Research*, Psychology Press.

Lusardi, A. et O. S. Mitchell (2014). « The Economic Importance of Financial Literacy: Theory and Evidence », *Journal of Economic Literature*, vol. 52, n° 1, p. 5 à 44.

Maag, E., H. E. Peters, A. Hannagan, C. Lou et J. Siwicki (2017). *Income Volatility: New Research Results with Implications for Income Tax Filing and Liabilities*, Tax Policy Centre, Urban Institute et Brookings Institution, Washington (D.C.).

McKay, S. (2011). *Comprendre la capacité financière au Canada : Analyse des résultats de l'Enquête canadienne sur les capacités financières*, document de recherche préparé pour le Groupe de travail sur la littératie financière, Ottawa.

- Moffit, R. et S. Zhang (2018). *Income Volatility and the PSID: Past research and New Results*, document de recherche n° 24390, National Bureau of Economic Research.
- Morduch, J. et R. Schneider (2017). *The Financial Diaries: How American Families Cope in a World of Uncertainty*, Princeton, (New Jersey), Princeton University Press.
- Morissette, R. et Y. Ostrovsky (2005). *L'instabilité des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001*, document de recherche, Direction des études analytiques, Statistique Canada, Ottawa.
- Morissette, R. et Y. Ostrovsky (2007). *L'instabilité du revenu des parents seuls, des célibataires et des familles biparentales au Canada, 1984 à 2004*, document de recherche, Direction des études analytiques, Statistique Canada, Ottawa.
- Mueller, A., L. Claes, J. E. Mitchell, S. A. Wonderlich, R. D. Crosby, et M. De Zwaan (2010). « Personality Prototypes in Individuals with Compulsive Buying Based on the Big Five Model », *Behaviour Research and Therapy*, vol. 48, n° 9, p. 930 à 935.
- Mullainathan, S. et E. Shafir (2013). *Scarcity: Why Having Too Little Means So Much*, Macmillan.
- Nunley, J. M. et A. Seals (2010). « The Effects of Household Income Volatility on Divorce », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 69, n° 3, p. 983 à 1010.
- OCDE (2017). *G20/OECD INFE Report on Adult Financial Literacy in G20 Countries*, document de recherche, Paris, France, Organisation de coopération et de développement économiques.
- Pew Charitable Trusts (2017). *How Income Volatility Interacts with American Families' Financial Security*, document de recherche, mars.
- Plunkett, H. R. et M. J. Buehner (2007). « The Relation of General and Specific Locus of Control to Intertemporal Monetary Choice », *Personality and Individual Differences*, vol. 42, n° 7, p. 1233 à 1242.
- Prause, J., D. Dooley et J. Huh (2009). « Income Volatility and Psychological Depression », *American Journal of Community Psychology*, vol. 43, n° 1-2, p. 57 à 70.
- Robson, J. et D. Rothwell (2016). *Microdata on Household Vulnerability in Canada: 1999 to 2014*, document présenté lors du Congrès annuel de l'Association canadienne d'économique, Ottawa.

Robson, J. et J. Splinter (2015). *A New (and Better) Way to Measure Individual Financial Capability*, rapport de recherche préparé pour VanCity, Ottawa, Université Carleton.

Rotter, J. B. (1954). *Social Learning and Clinical Psychology*, New York, Prentice Hall.

Russia Financial Literacy and Education Trust Fund (2013). *Women and Financial Literacy: OECD/INFE Evidence, Survey and Policy Responses*, document de recherche, Washington (D.C.), Banque mondiale.

Servon, L. (2017). *The Unbanking of America: How the New Middle Class Survives*, 1^{re} édition, Houghton Mifflin Harcourt.

Sichel, D. E., K. Dynan et D. W. Elmendorf (2007). *The Evolution of Household Income Volatility*, document de travail du personnel, Finance and Economics Discussion Series, n° 2007-61.

Specht, J., B. Egloff et S. C. Schmukle (2011). « Stability and Change of Personality Across the Life Course: The Impact of Age and Major Life Events on Mean-Level and Rank-Order Stability of the Big Five », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 101, n° 4, p. 862 à 882.

Statistique Canada (2008). *Enquête canadienne sur les capacités financières*, [En ligne]. [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=53283].

Statistique Canada (2014). *Enquête canadienne sur les capacités financières*, [En ligne]. [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5159].

Sumarwan, U. et T. K. Hira (1993). « The Effects of Perceived Locus of Control and Perceived Income Adequacy on Satisfaction with Financial Status of Rural Households », *Journal of Family and Economic Issues*, vol. 14, n° 4, p. 343 à 364.

Urquijo, C.R. et A. Milan (2017). *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, document de recherche, Statistique Canada, Ottawa, [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2010001/article/11475-fra.htm#a2>].

Van Rooij, M., A. Lusardi et R. Alessie (2011). « Financial Literacy and Stock Market Participation », *Journal of Financial Economics*, vol. 101, n° 2, p. 449 à 472.

Van Rooij, M., A. Lusardi et R. Alessie (2012). « Financial Literacy, Retirement Planning and Households Wealth », *Economic Journal*, vol. 122, n° 560, p. 449 à 478.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francis Fong, au 416-204-3235 ou à ffong@cpacanada.ca.



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST
TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2
TÉL. : 416 977.3222 TÉLÉC. : 416 977.8585
CPACANADA.CA

